



COMPTE-RENDU DE LA QUARANTIÈME SESSION DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT: 27 OCTOBRE - 1^{ER} NOVEMBRE 2014

La 40^e session du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC 40) s'est tenue du 27 octobre au 1^{er} novembre 2014 au centre de conférences Tivoli à Copenhague, au Danemark, pour examiner et parachever le Rapport de synthèse (RSY), qui réunit les conclusions des rapports des trois Groupes de travail (GT) du GIEC. Ensemble, les trois rapports des GT composent le Cinquième rapport d'évaluation du GIEC (RE5). Le 1^{er} novembre, le Groupe a approuvé le Résumé à l'intention des décideurs (RID) du RSY ligne par ligne et a adopté le RSY détaillé chapitre par chapitre. Plus de 800 auteurs et éditeurs issus de 85 pays ont participé à l'élaboration du RE5 au cours des six dernières années. Quelque 450 participants ont assisté à la GIEC 40, notamment des représentants gouvernementaux, des auteurs, des représentants des organisations des Nations Unies, des membres de la société civile et des universitaires.

Le RID est composé d'une introduction et de quatre chapitres. Le chapitre sur les changements observés et leurs causes comprend des sous-chapitres portant sur: les changements observés dans le système climatique; les causes des changements climatiques; les conséquences des changements climatiques; et les phénomènes extrêmes. Le chapitre sur les futurs changements, risques et impacts du climat comprend des sous-chapitres portant sur: les principaux facteurs d'évolution du climat futur; les changements prévus dans les systèmes climatiques; les risques et les impacts futurs découlant de l'évolution du climat; et les changements climatiques au-delà de 2100, l'irréversibilité et les changements soudains. Le chapitre sur les pistes futures pour l'adaptation, l'atténuation et le développement durable comprend des sous-chapitres portant sur: les fondements de la prise de décisions en matière de changements climatiques; la réduction des risques liés aux changements climatiques grâce à l'atténuation et à l'adaptation; les caractéristiques des modes d'adaptation; et

les caractéristiques des modes d'atténuation. Le chapitre sur l'adaptation et l'atténuation comprend des sous-chapitres portant sur: les facteurs habilitants et les contraintes communs aux mesures d'adaptation et d'atténuation; les options d'intervention pour l'adaptation; les options d'intervention pour l'atténuation;

DANS CE NUMÉRO

| | |
|--|----|
| Bref historique du GIEC | 2 |
| Compte-rendu de la GIEC 40 | 4 |
| Approbation du projet de rapport de la 39 ^e session | 4 |
| Programme et budget du GIEC | 4 |
| RE5 du GIEC: Examen de l'adoption du projet de RSY et de l'approbation de son projet de RID | 4 |
| Admission des organisations observatrices | 22 |
| Futurs travaux du GIEC | 23 |
| Activités de communication et de sensibilisation | 23 |
| Demande d'élaboration d'un éventuel document technique ou de toute autre mesure appropriée sur l'évolution du climat, l'alimentation et l'agriculture .. | 23 |
| Rapport sur les activités du Comité exécutif du Giec .. | 23 |
| Mise en œuvre de la politique du GIEC applicable aux CI | 23 |
| Rapports d'étape | 23 |
| Questions relatives à la CCNUCC et à d'autres organes internationaux | 25 |
| Erreurs présumées dans le résumé à l'intention des décideurs de la contribution du Groupe de travail III au cinquième rapport d'évaluation | 25 |
| Questions diverses | 25 |
| Date et lieu de la prochaine réunion | 25 |
| Clôture de la session | 25 |
| Brève analyse de la GIEC 40 | 27 |
| Réunions à venir | 28 |
| Glossaire | 28 |

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Deborah Davenport, Ph.D., María Gutiérrez, Ph.D., Elena Kosolapova, Ph.D., Leila Mead, et Mihaela Secieru. Edition numérique: Mike Muzurakis. Version française: Louison Dumaine-Laulusa - Correctrice: Sandra Gagnon, Ph.D. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécial pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Secrétariat du GIEC, l'IGES, le ministère du pétrole et des ressources minérales du Royaume d'Arabie saoudite et Aramco. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

les approches stratégiques pour l'adaptation et l'atténuation, les technologies et le financement; et les compromis, les synergies et les interactions avec le développement durable. Le rapport détaillé développe ces questions.

Outre l'approbation du RID et l'adoption du RSY, la GIEC 40 a examiné, entre autres: le programme et le budget du GIEC jusqu'en 2017; les futurs travaux du GIEC; les activités de communication et de sensibilisation; la demande de rapport technique sur l'évolution du climat, l'alimentation et l'agriculture; la mise en œuvre de la politique du GIEC applicable aux conflits d'intérêts (CI); et les questions relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et à d'autres organes internationaux. Le Groupe a également entendu un certain nombre de rapports d'étape, présentés notamment par le Groupe de travail sur les inventaires de gaz à effet de serre (GTIn), au sujet de l'empreinte carbone du GIEC, et par les trois GT.

La troisième réunion du Groupe de travail sur les futurs travaux du GIEC (GTF) s'est tenue la veille de la GIEC 40, le 26 octobre, pour examiner, entre autres, un document de synthèse plus détaillé, préparé par les coprésidents du Groupe de travail et fondé sur les contributions des gouvernements, des scientifiques, des organisations observatrices, des Unités d'appui technique (UAT) et du Secrétariat.

Le RE5 a été élaboré en six ans et est composé du RSY et des contributions des trois GT. Le Groupe a adopté la contribution du Groupe de travail I (GTI) sur les bases de la science physique sur les changements climatiques à Stockholm, en Suède, en septembre 2013 et la contribution du Groupe de travail II (GTII) sur les conséquences des changements climatiques, l'adaptation et la vulnérabilité en mars 2014, à Yokohama, au Japon. La contribution du Groupe de travail III (GTIII) sur l'atténuation du changement climatique a été adoptée en avril 2014, à Berlin, en Allemagne.

Le RE5 est dédié à la mémoire du Professeur Stephen Schneider, qui a grandement contribué au GIEC et était « l'un de ses plus ardents partisans ».

BREF HISTORIQUE DU GIEC

Le GIEC a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin d'évaluer les données scientifiques, techniques et socio-économiques permettant de comprendre les risques liés aux changements climatiques d'origine anthropique, leurs impacts potentiels et les options offertes pour l'adaptation et l'atténuation. Le GIEC n'entreprind pas de nouvelles recherches ni n'assure la surveillance des données liées au climat. Il procède plutôt à des évaluations des connaissances sur la base de la documentation scientifique et technique publiée et revue par les pairs.

Le GIEC dispose de trois GT: le GTI traite des aspects scientifiques du système climatique et des changements climatiques; le GTII traite de la vulnérabilité des systèmes socio-économiques et naturels aux changements climatiques, des conséquences des changements climatiques et des options pour l'adaptation; et le GTIII traite des options qui s'offrent en matière de limitation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'atténuation des changements climatiques. Chaque GT compte deux coprésidents et six vice-présidents, à l'exception du GTIII qui, pour le cycle de la cinquième évaluation, est doté

de trois coprésidents. Les coprésidents guident les GT dans l'accomplissement des mandats qui leur sont confiés par le Groupe et sont assistés dans cette tâche par les Unités d'appui technique (UAT).

Le GIEC dispose également d'un GTIn pour superviser le Programme des inventaires nationaux de GES du GIEC, qui vise à élaborer et à affiner une méthodologie approuvée à l'échelon international ainsi qu'un logiciel pour le calcul des émissions et des absorptions nationales de GES et pour la communication de ces données, et qui vise à promouvoir l'utilisation de cette méthodologie par les Parties à la CCNUCC.

Le Groupe élit son Bureau pour la durée de l'élaboration d'un rapport d'évaluation du GIEC. Le rôle du Bureau est d'aider le président du GIEC dans la planification, la coordination et le suivi des travaux du GIEC. Le Bureau est composé d'experts de l'évolution du climat représentant toutes les régions. Actuellement, le Bureau est composé de 31 membres: le président et les vice-présidents du GIEC, les coprésidents et vice-présidents des GT et les coprésidents du GTIn. En 2011, le GIEC a établi un Comité exécutif pour aider aux travaux intersessions et à la coordination des GT. Le Comité comprend le président du GIEC, les vice-présidents du GIEC, les coprésidents des GT et du GTIn et des membres consultatifs comprenant le Chef du Secrétariat et les quatre chefs des UAT. Le Secrétariat du GIEC est établi à Genève, en Suisse, et est hébergé par l'OMM.

PRODUITS DU GIEC: Depuis sa création, le GIEC a élaboré une série d'évaluations exhaustives, des rapports spéciaux et des documents techniques qui fournissent des données scientifiques sur les changements climatiques à la communauté internationale et qui sont soumis à un examen approfondi par les experts et les gouvernements.

Le premier rapport d'évaluation du GIEC a été achevé en 1990, le deuxième rapport d'évaluation en 1995, le troisième rapport d'évaluation en 2001 et le quatrième rapport d'évaluation (RE4) en 2007. Actuellement, les rapports d'évaluation sont articulés en trois volumes, soit un volume pour chaque GT. Chaque volume comprend un RID, un résumé technique et un rapport d'évaluation sous-jacent. Tous les chapitres des rapports sont soumis à un processus d'examen approfondi qui se déroule en trois étapes: un premier examen par des experts, un deuxième examen par les experts et les gouvernements, et un troisième examen par les gouvernements. Chaque RID est approuvé ligne par ligne par le GT compétent. Les rapports d'évaluation comprennent également un RSY soulignant les aspects les plus pertinents des rapports des trois GT et un RID du RSY qui est approuvé ligne par ligne par le Groupe.

Outre les évaluations exhaustives, le GIEC produit des rapports spéciaux, des rapports méthodologiques et des documents techniques portant sur des thèmes spécifiques liés aux changements climatiques. À ce jour, les rapports spéciaux comprennent: l'Utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la foresterie (LULUCF) (2000); le Piégeage et le stockage du dioxyde de carbone (2005); les Sources d'énergie renouvelables et l'atténuation du changement climatique (SRREN) (2011); et la Gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l'adaptation au changement climatique (SREX) (2011). Des documents techniques ont également été élaborés, entre autres sur les changements climatiques et la biodiversité (2002) et sur le changement climatique et l'eau (2008).

En outre, le GIEC produit des rapports méthodologiques ou lignes directrices pour aider les pays à communiquer les données concernant les GES. Des recommandations en matière de bonnes pratiques ont été approuvées par le Groupe en 2000 et 2003. Le Groupe a approuvé la dernière version des lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de GES en 2006. Le GIEC a également adopté le Supplément 2013 aux lignes directrices 2006 pour les inventaires nationaux de GES: terres humides, et les Méthodes supplémentaires révisées et pratiques recommandées découlant du Protocole de Kyoto 2013.

Pour ses travaux et efforts « visant à renforcer et à diffuser davantage de connaissances sur les changements climatiques d'origine anthropique, et à jeter les bases nécessaires pour contrer de tels changements », le GIEC a reçu le Prix Nobel de la paix, conjointement avec l'ancien Vice-Président des États-Unis Al Gore, en décembre 2007.

GIEC 28: Au cours de cette session (9-10 avril 2008, Budapest, Hongrie), le GIEC a décidé d'élaborer le RE5 et de conserver la structure actuelle de ses GT. Afin de permettre une utilisation importante des nouveaux scénarios présentés dans le RE5, le Groupe a demandé au Bureau du GIEC de veiller à la présentation du rapport du GTI début 2013 et à l'achèvement des rapports des autres GT et du RSY le plus tôt possible en 2014.

GIEC 29: Cette session (31 août - 4 septembre 2008, Genève, Suisse) a commémoré le 20^e anniversaire du GIEC. Le Groupe y a élu le nouveau Bureau du GIEC et a réélu Rajendra Pachauri (Inde) à la présidence. Le Groupe a également poursuivi les discussions sur l'avenir du GIEC et a décidé de créer un programme de bourses pour les jeunes scientifiques issus des pays en développement s'intéressant aux changements climatiques avec des fonds provenant du Prix Nobel de la paix.

GIEC 30: Au cours de cette session (21-23 avril 2009, Antalya, Turquie), le Groupe s'est concentré principalement sur l'avenir à court terme du GIEC et a fourni des orientations concernant une réunion de cadrage consacrée au RE5, qui s'est tenue à Venise, en Italie, du 13 au 17 juillet 2009.

GIEC 31: Cette session (26-29 octobre 2009, Bali, Indonésie) a porté sur l'approbation des grandes lignes de la proposition de chapitre du RE5 élaborées par les participants à la réunion de Venise consacrée au cadrage du rapport. Le Groupe a également examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions prises à la GIEC 30 concernant la participation des scientifiques des pays en développement et des pays à économie en transition, l'utilisation des technologies électroniques et l'avenir à long terme du GIEC.

EXAMEN PAR LE CONSEIL INTERACADÉMIQUE (CIA): En réponse aux critiques publiques émises à l'encontre du GIEC en raison d'inexactitudes figurant dans le RE4, et à la réaction du Groupe à ces critiques, le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon et le président du GIEC Pachauri ont demandé au CIA de procéder à un examen indépendant des processus et procédures du GIEC, et de présenter des recommandations pour renforcer le GIEC et assurer la qualité de ses rapports. Le CIA a présenté ses résultats dans un rapport en août 2010 et a formulé des recommandations concernant, entre autres: la structure de gestion du GIEC; une stratégie de communication, y compris un plan de réponse aux crises; la transparence, notamment les critères de sélection des

participants et le type de données scientifiques et techniques à évaluer; et la cohérence dans la manière dont les GT définissent l'incertitude.

GIEC 32: Cette session (11-14 octobre 2010, Busan, République de Corée) a examiné les recommandations de l'examen mené par le CIA. Le Groupe a adopté un certain nombre de décisions à cet égard, portant notamment sur le traitement de la documentation grise et de l'incertitude, et sur un processus pour le traitement des erreurs figurant dans les rapports précédents. Pour les recommandations nécessitant un examen plus approfondi, le Groupe a établi des groupes de travail sur les processus et procédures, la communication, la politique applicable aux CI et la gouvernance et la gestion. Le Groupe a également accepté un plan révisé pour le RSY du RE5.

GIEC 33: Cette session (10-13 mai 2011, Abou Dhabi, Émirats arabes unis) a porté principalement sur les mesures de suivi de l'examen mené par le CIA. Le Groupe a créé un Comité exécutif, a adopté une politique régissant les CI et a apporté plusieurs modifications aux procédures encadrant l'élaboration des rapports du GIEC. Le Groupe a également examiné les progrès accomplis dans l'élaboration du RE5.

GIEC 34: Cette réunion (18-19 novembre 2011, Kampala, Ouganda) a adopté les procédures révisées régissant l'élaboration, l'examen, l'acceptation, l'adoption, l'approbation et la publication des rapports du GIEC, ainsi que les procédures de mise en œuvre et le formulaire de divulgation pour la politique applicable aux CI.

GIEC 35: Cette session (6-9 juin 2012, Genève, Suisse) a achevé l'examen par le Groupe des recommandations issues de l'examen effectué par le CIA, et a approuvé les fonctions du Secrétariat du GIEC et des UAT ainsi que la stratégie de communication.

GTI 12 et GIEC 36: Lors de ces réunions (23-26 septembre 2013, Stockholm, Suède), le GTI a parachevé sa contribution au RE5 intitulée « Changements climatiques 2013: les éléments scientifiques ». Le Groupe s'est ensuite réuni pour approuver le RID du GTI et a également accepté le rapport sous-jacent, y compris le résumé technique et les annexes.

GIEC 37: Au cours de cette session (14-17 octobre 2013, Batoumi, Géorgie), le Groupe a examiné et adopté deux rapports méthodologiques: le « Supplément 2013 aux lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES: terres humides » et les « Méthodes supplémentaires révisées et pratiques recommandées découlant du Protocole de Kyoto 2013 ». Le GIEC a également mené des discussions préliminaires sur la planification de son avenir.

GTII 10 et GIEC 38: Ces réunions (25-29 mars 2014, Yokohama, Japon) ont parachevé la contribution du GTII au RE5 intitulée « Changements climatiques 2014: conséquences, adaptation et vulnérabilité ». Le Groupe s'est ensuite réuni pour approuver le RID du GTII et a accepté le rapport sous-jacent, y compris le résumé technique et les annexes.

GTIII 12 et GIEC 39: Ces réunions (7-12 avril 2014, Berlin, Allemagne), ont parachevé la contribution du GTIII au RE5 intitulée « Changements climatiques 2014: l'atténuation du changement climatique ». Le Groupe a ensuite approuvé le RID du GTIII et a accepté le rapport sous-jacent, y compris le résumé technique et les annexes. Le Groupe a également examiné, entre autres, les futurs travaux du GIEC et les CI. La première réunion du GTF s'est tenue le 6 avril.

COMPTE-RENDU DE LA GIEC 40

Lundi 27 octobre, Rasmus Helveg Petersen, Ministre du climat, de l'énergie et des bâtiments du Danemark, a ouvert la GIEC 40. En accueillant les participants, il a déclaré que les changements climatiques sont « trop dangereux pour être ignorés » et a exhorté le monde à prendre ses responsabilités. Il a cité des exemples de l'engagement danois, notamment une nouvelle loi sur le climat, une contribution de 70 millions USD au Fonds vert pour le climat (FVC) et une réduction de 38% des GES depuis 1990 combinée à une croissance économique.

Kirsten Brosbøl, Ministre de l'environnement du Danemark, a mis l'accent sur la réalité « glaçante » des changements climatiques, qui se fait sentir par les conséquences qui frappent le monde à un rythme croissant. Elle a constaté des pluies et des inondations extrêmes au Danemark et a déclaré que bien que les gouvernements soient les premiers responsables de l'action, tout le monde, entreprises, ONG et citoyens, doit faire preuve de solidarité et « jouer son rôle ».

Frank Jensen, maire de Copenhague, a évoqué un pacte des maires récemment adopté pour faire face aux changements climatiques et a mentionné le désir qu'à Copenhague d'aider d'autres villes à adapter ses propres innovations à leurs conditions locales. Il a demandé des solutions durables par le biais de liens entre les industries privées et les instituts de recherches, en mentionnant la réduction de 40% des émissions de CO₂ de Copenhague et son utilisation de l'eau du port pour refroidir ses bâtiments.

Jeremiah Lengoasa, Secrétaire général adjoint de l'OMM, a déclaré que la participation du GIEC au Sommet des Nations Unies sur le climat a été un succès retentissant dans la communication des conclusions du RE5. Mettant l'accent sur la communication en tant que responsabilité essentielle du GIEC, il a souligné les efforts de l'OMM pour la mise en œuvre du plan d'application de la stratégie de communication du GIEC, notamment par le biais du Bulletin de l'OMM.

John Christensen, s'exprimant au nom du Directeur exécutif du PNUE Achim Steiner, a salué les « efforts considérables » déployés par le GIEC pour l'élaboration d'un rapport qui présente des données factuelles réelles et concluantes sur les changements climatiques d'origine anthropique et apporte des réponses scientifiques opportunes sur la meilleure manière de relever le défi climatique. Il a souligné que le coût de l'inaction dans la limitation des émissions est « insurmontable » en termes de vies et de moyens de subsistance, et qu'elle demandera des interventions plus coûteuses à l'avenir pour respecter l'objectif de 2°C.

Le Président du GIEC Rajendra Pachauri a mis l'accent sur l'importance du RE5 et de son RSY, qui indique les lourdes conséquences de l'inaction tout en offrant des choix éclairés pour l'action. Il a souligné que le RSY condense et réunit les conclusions des rapports des trois GT et intègre les rapports spéciaux de 2011, et qu'il offre une nouvelle référence pour la robustesse scientifique. Sans minimiser les enjeux, il a appelé à surmonter le désespoir étant donné qu'il reste encore du temps pour éviter les conséquences les plus graves.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, s'exprimant par le biais d'une vidéo, a qualifié le RE5 de rapport sur les changements climatiques le plus influent jamais publié qui valide le consensus de 98% existant au sein de la

communauté scientifique, et elle a fait observer l'augmentation des réponses mondiales aux changements climatiques. Elle a prié les scientifiques de continuer à publier des données factuelles impartiales sur les changements climatiques et les solutions innovantes, et a prié les gouvernements de servir l'humanité en prenant des décisions qui maximisent les résultats positifs pour la population mondiale.

Les délégués ont ensuite approuvé l'ordre du jour provisoire (IPCC-XL/Doc.1, Rev.1) tel que présenté.

APPROBATION DU PROJET DE RAPPORT DE LA 39^E SESSION

Le lundi matin, la Présidente du GIEC, Renate Christ, a présenté le projet de rapport de la 39^e session du GIEC (IPCC-XL/Doc. 3). L'Arabie saoudite, le Venezuela et la Bolivie ont réitéré leurs réserves au sujet du rapport du GTIII. Christ a précisé que les réserves de l'Arabie saoudite et de la Bolivie ont déjà été jointes au rapport de la GIEC 39 et que celles du Venezuela seraient ajoutées. Le Président Pachauri a ajouté que ces réserves pourraient être également mentionnées dans le rapport de la GIEC 40. Les délégués ont accepté le projet de rapport tel que modifié.

PROGRAMME ET BUDGET DU GIEC

Le lundi, la Secrétaire du GIEC, Christ, a présenté le point de l'ordre du jour portant sur le programme du fonds d'affectation spéciale du GIEC et son budget (IPCC-XL/Doc. 2 et Add. 1), qui a été transmis pour examen à l'Équipe spéciale chargée des questions financières coprésidée par le Vice-Président du GIEC Ismail Elgizouli (Soudan) et Nicolas Bériot (France).

Le samedi matin, la Secrétaire du GIEC, Christ, et le Vice-Président du GIEC, Elgizouli, ont présenté le budget révisé, en indiquant qu'il prévoit, entre autres, une réunion d'experts restreinte sur l'évolution du climat, l'alimentation et l'agriculture, une réunion sur les enseignements tirés du RE5, et les travaux du GTIn. Christ a également indiqué le budget provisoire pour l'exercice 2016-2017, en déclarant qu'il doit être révisé selon les besoins du Groupe. Le Groupe a ensuite approuvé le programme et le budget du GIEC.

RE5 DU GIEC: EXAMEN DE L'ADOPTION DU PROJET DE RSY ET DE L'APPROBATION DE SON PROJET DE RID

Le lundi matin, les participants ont entamé l'examen du RID du RSY ligne par ligne. Le Président Pachauri a salué les délégués pour leur esprit de coopération et les a exhortés à respecter et à soutenir les travaux du GIEC en tant que coalition mutuellement productive entre la science et les décideurs.

L'Arabie saoudite et la Bolivie ont mis en garde contre la réouverture du débat sur des questions pour lesquelles un accord a déjà été trouvé, et ont souligné qu'un équilibre est nécessaire entre les questions pertinentes pour les politiques concernant le développement durable, l'adaptation et l'atténuation. L'Arabie saoudite a également réclamé un équilibre dans le traitement des différents secteurs. Le Président Pachauri a exhorté les délégués à éviter d'adopter des positions rigides et inflexibles afin qu'un accord puisse être trouvé.

INTRODUCTION: Au sujet d'une phrase indiquant que le RID du RSY suit la structure du rapport détaillé, la Bolivie, soutenue par la Slovaquie, s'est interrogée sur la référence au chapitre sur les « Transformations et changements dans

les systèmes » et, rejointe par le Venezuela, le Nicaragua et l'Arabie saoudite, a souligné la nécessité de refléter la notion de développement durable par rapport à la transformation. L'Arabie saoudite s'est opposée à la mention de « mesures » en référence au titre de la rubrique sur l'adaptation et l'atténuation et a proposé plutôt l'emploi du terme « options ». À l'issue de discussions sur le chapitre concerné, les délégués ont accepté de remplacer « Transformations et changements dans les systèmes » par « Pistes futures pour l'adaptation, l'atténuation et le développement durable » et « Mesures d'adaptation et d'atténuation » par « Adaptation et atténuation ».

L'Arabie saoudite a exprimé son opposition à une phrase introductive indiquant que « le cas échéant, les résultats sont formulés comme des exposés de faits sans utiliser de qualificatifs d'incertitude », et a mis en garde contre la formulation de déclarations non qualifiées. Le Président Pachauri a précisé que la phrase est tirée de la note d'orientation à l'intention des auteurs principaux du RE5 du GIEC sur le traitement cohérent des incertitudes, et le Coprésident du GTI Thomas Stocker a rappelé aux délégués que le texte a déjà été approuvé par les trois GT et est inclus dans leurs RID respectifs. Le Royaume-Uni a demandé expressément l'acceptation des textes ayant déjà fait l'objet d'un accord et l'Arabie saoudite a accepté de conserver le texte tel que présenté.

Au sujet d'un encadré proposé sur **les données relevant de l'Article 2 de la CCNUCC**, les participants sont convenus que celui-ci méritait un examen plus approfondi. Un groupe informel, coprésidé par Ronald Flippi (Pays-Bas) et Kenneth Kerr (Trinité-et-Tobago), a été créé et s'est réuni plusieurs fois entre le jeudi et le samedi. Au cours d'une première réunion, les participants ont échangé leurs vues sur l'opportunité d'inclure dans le RID la version de l'encadré qui figure dans le rapport détaillé ou une version abrégée. Le groupe a également examiné les options permettant de donner à l'encadré une plus grande visibilité dans le rapport détaillé. Plusieurs délégations ont exprimé leur préoccupation concernant l'absence de libellé sur l'adaptation et le développement durable. Le groupe a ensuite examiné l'encadré du RSY détaillé rubrique par rubrique et a proposé un certain nombre de recommandations et de propositions rédactionnelles portant, entre autres, sur les références à l'examen de l'objectif à long terme concernant la température au titre de la CCNUCC. Les participants ont débattu de l'opportunité d'inclure ou non les mentions de 1,5°C et de 2015 à cet égard. Certaines délégations ont préconisé de reprendre le texte exact des décisions pertinentes de la CCNUCC, tandis que d'autres ont préféré une déclaration générale et apolitique « sans entrer dans des considérations politiques ».

Les discussions se sont prolongées au sein du groupe informel, et les coprésidents et auteurs du groupe de contact ont entrepris de nombreuses révisions de l'encadré du rapport détaillé, en prenant en compte les suggestions et les vues des participants.

À la plénière du samedi après-midi, le Groupe a été saisi d'une proposition révisée des auteurs pour un « encadré contextuel RID.1 sur les informations relevant de l'Article 2 de la CCNUCC ». Au sujet de l'encadré du rapport détaillé, le Royaume-Uni, l'Australie, les États-Unis, le Japon, le Canada et l'Union européenne (UE) ont exprimé leur réserve sur

l'utilisation du texte des auteurs comme base de discussion. La Norvège, la Suède et le Chili ont souligné la nécessité d'appliquer les procédures du GIEC et de parcourir le texte comme pour le reste du RID, tandis que l'Allemagne a proposé de renvoyer le texte au groupe informel. Faisant remarquer l'heure tardive et soulignant le respect de la proposition des auteurs, l'Arabie saoudite, la Bolivie, le Venezuela et la Chine ont proposé d'accepter le texte tel que présenté. Le Vice-Président du GIEC, Jean-Pascal Van Ypersele (Belgique), a expliqué le processus ayant abouti au texte, en soulignant que bien que les membres du GIEC aient été consultés, seuls les auteurs ont contribué à la proposition écrite. Évoquant les divergences de points de vue et le manque de temps, le Président Pachauri a proposé la suppression de l'encadré. La Norvège, l'Allemagne, le Venezuela, la Chine et le Chili ont proposé une autre tentative de compromis, tandis que le Pérou, les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni et l'Arabie saoudite ont déploré la perte des données figurant dans l'encadré, en appuyant cependant sa suppression. Le Président Pachauri a proposé de supprimer l'encadré à la fois dans le rapport détaillé et dans le RID et d'inclure une phrase indiquant que « le rapport comprend des données relevant de l'Article 2 de la CCNUCC », ce que le Groupe a accepté.

Texte final du RID du RSY: La partie introductive indique que, sur la base des rapports des trois GT du GIEC, y compris les rapports spéciaux, le RSY offre une perspective intégrée des changements climatiques en tant que partie finale du RE5. Elle indique en outre que le RID suit la structure du rapport détaillé, et que dans les principales conclusions de l'évaluation, la certitude est exprimée comme un niveau de confiance qualitatif (de très bas à très élevé) et, lorsque cela est possible, de manière probabiliste, avec une probabilité quantifiée (de très improbable à pratiquement certain). Le cas échéant, les conclusions sont également formulées comme des exposés de faits. La partie indique également que le rapport comprend des informations relevant de l'Article 2 de la CCNUCC.

1. LES CHANGEMENTS OBSERVÉS ET LEURS CAUSES: Aucune modification n'a été apportée au texte introductif de ce chapitre.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de ce chapitre indique que: l'influence anthropique sur le système climatique est claire; les émissions de GES anthropiques récentes sont les plus élevées de l'histoire; et les changements climatiques récents ont eu de larges conséquences sur les systèmes humains et naturels.

1.1: Les changements observés dans le système climatique: Concernant le texte introductif sur **le réchauffement sans équivoque et les changements sans précédent observés** dans le système climatique, les États-Unis et le Royaume-Uni ont suggéré l'ajout d'une référence à l'acidification des océans, en faisant observer qu'elle représente une conclusion importante du RE5. Les auteurs ont préféré inclure plutôt cette idée dans la suite du texte introductif portant sur les émissions d'origine anthropique. Le texte introductif a été accepté tel que présenté.

Au sujet d'un paragraphe indiquant que **le réchauffement des océans** domine l'augmentation d'énergie accumulée dans le système climatique, les Pays-Bas, soutenus par la Norvège et l'Allemagne, ont demandé l'inclusion de la figure 1.2 du rapport détaillé, qui représente le contenu calorifique des océans en

regard de celui de l'atmosphère, afin d'expliquer aux décideurs la manière dont le système climatique fonctionne. Le représentant a également demandé de préciser que le réchauffement des océans représente « 93% » de la hausse d'énergie accumulée dans le système climatique, au lieu de « plus de 90% », et de mentionner le 1% d'énergie stockée dans l'atmosphère. Les participants ont en outre accepté d'ajouter une phrase qui indique que seul 1% de l'énergie accumulée entre 1971 et 2010 est stockée dans l'atmosphère, tout en conservant le reste du paragraphe tel que présenté. Ils sont également convenus de faire référence à la figure du rapport détaillé dans le RID, sans l'inclure.

Les délégués ont longuement débattu d'un paragraphe mentionnant **l'augmentation de l'absorption de CO₂ par les océans et l'acidification** qui en résulte. La Suisse, les États-Unis, l'Irlande et d'autres ont estimé trop technique le libellé supplémentaire proposé qui précisait qu'« une diminution de 0,1 dans le pH de l'eau de surface des océans depuis le début de l'ère industrielle correspond à une augmentation de la concentration en ions hydrogène de 26% ». De nombreuses propositions ont été avancées pour améliorer le texte. Les États-Unis, soutenus par la Norvège, ont préconisé de mentionner spécifiquement l'acidité, tandis que la Norvège a proposé de placer le texte technique dans une note de bas de page, en indiquant, rejointe par l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, la nécessité de montrer qu'une diminution de 0,1 pH est significative.

Le Coprésident du GTI, Stocker, a proposé d'utiliser dans une note de bas de page le texte du GTI ayant été accepté, en indiquant que « le pH est une mesure de l'acidité qui utilise une échelle logarithmique: une diminution d'une unité dans le pH correspond à une multiplication par dix de la concentration en ion hydrogène, ou de l'acidité ». Les États-Unis et l'Allemagne se sont opposés à cette précision, en indiquant qu'elle demeurerait trop technique. Le Royaume-Uni, soutenu par les États-Unis, la Belgique et Sainte-Lucie, mais contre par la Fédération de Russie, la Suisse, l'Arabie saoudite et le Brésil, a proposé d'ajouter un libellé indiquant que « le rythme actuel d'acidification des océans est sans précédent au cours des dernières 65 millions d'années ». Un auteur a fait remarquer l'insuffisance de données factuelles permettant d'inclure dans le RSY un libellé couvrant une plus grande période.

Au terme d'un débat sur cette question mené au sein d'un groupe restreint, les participants ont approuvé un libellé qui indique que « depuis le début de l'ère industrielle, l'absorption de CO₂ par les océans a provoqué leur acidification; le pH de l'eau de surface des océans a diminué de 0,1 (*confiance élevée*), ce qui correspond à une diminution de 26% de l'acidité telle que mesurée par la concentration en ions hydrogène ». Le texte renvoie en outre au rapport détaillé pour plus de détails.

Au sujet d'une phrase indiquant qu'au cours des deux dernières décennies **les calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique ont perdu de leur masse, les glaciers ont continué à reculer sur presque l'ensemble de la planète, et la glace de mer de l'Arctique et le couvert neigeux printanier de l'hémisphère nord ont continué à se réduire de manière importante**, la Norvège a proposé d'indiquer que les calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique ont perdu de leur

masse « à un rythme croissant ». Sainte-Lucie a préféré « à un rythme accéléré ». Un auteur a précisé que la phrase telle que présentée reflète une déclaration fondée sur des preuves solides. L'Espagne, rejointe par le Mexique, a demandé l'inclusion des chiffres sur les changements dans la cryosphère présentés dans la figure 1.1 du rapport détaillé. Un auteur a déclaré que l'ajout de détails supplémentaires nécessiterait beaucoup d'espace et que ces détails n'ont pas leur place dans le RID.

Le Royaume-Uni, rejoint par la France, a fait observer le déséquilibre entre cette phrase et une phrase suivante portant sur la tendance à l'augmentation de la superficie de la glace de mer autour de l'Antarctique, en soulignant que ce qui se produit dans l'Arctique est plus grave que la situation en Antarctique, et le représentant a proposé de s'appuyer davantage sur le RID du RSY et de quantifier la question de la glace de mer dans les deux régions.

À l'issue de plus amples consultations, les auteurs ont proposé de diviser le texte en deux paragraphes: l'un portant sur la perte de la masse des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique, le recul des glaciers et la diminution du couvert neigeux printanier dans l'hémisphère nord; et l'autre exposant les différences entre les changements relatifs à la superficie de la glace de mer dans l'Arctique et l'Antarctique. Prenant note d'études récentes, publiées depuis la date butoir du RE5, qui remettent en question l'augmentation de la superficie de la glace de mer autour de l'Antarctique, les États-Unis se sont interrogés sur l'utilité d'inclure des chiffres très précis à cet égard. Un auteur a précisé que ces études récentes n'ont pas encore été examinées de manière appropriée et demeurent controversées, et que les chiffres proposés dans le texte sont encore considérés comme valides en tant que taux annuels moyens par décennie.

Les participants ont accepté le texte révisé tel que présenté par les auteurs, y compris les références au pourcentage d'évolution de la moyenne annuelle de la superficie des glaces de mer, par intervalles de dix ans, pour l'Arctique et l'Antarctique.

Au sujet d'une phrase indiquant que **le taux d'élévation du niveau des mers depuis le milieu du 19^e siècle a été plus important que son taux moyen au cours des deux millénaires précédents**, les Pays-Bas ont cherché à refléter cette accélération de l'élévation du niveau moyen des mers du globe depuis 1901. Un auteur a signalé la variabilité régionale et décennale et les délégués ont accepté le texte tel que présenté.

Un long débat, entamé à la plénière du mardi, a eu lieu à propos de la **figure RID.1 qui comporte quatre vignettes portant sur: (a) la température à la surface des terres et des océans; (b) l'évolution du niveau des mers; (c) les concentrations atmosphériques de GES; et (d) les émissions anthropiques globales de CO₂**. Suite à de nombreuses propositions visant à inclure un diagramme sur les glaces de mer de l'Arctique et de l'Antarctique issu du rapport détaillé, le Coprésident du GTI Stocker a mis l'accent sur les différences de nature et de qualité des données sur l'Arctique et l'Antarctique. Il s'est dit préoccupé par l'inclusion de ce diagramme dans le RID, en faisant observer le manque d'espace permettant de fournir les données scientifiques nécessaires à une bonne mise en perspective du diagramme. Par conséquent, le diagramme du rapport détaillé n'a pas été inclus.

Un débat a eu lieu sur l'opportunité de déplacer la vignette (d) sur les émissions anthropiques globales de CO₂ dans la sous-partie sur les causes des changements climatiques ou de la maintenir à son emplacement actuel dans la partie sur les changements observés dans le système climatique. La République de Corée, la Chine, le Venezuela, le Nicaragua, l'Arabie saoudite et l'Inde ont proposé de supprimer cette vignette, en faisant observer qu'elle n'était pas pertinente dans cette partie. Les auteurs ont appuyé le maintien de la vignette telle que présentée, en indiquant qu'elle agit comme une passerelle entre les deux sous-parties et reflète la même échelle temporelle que les autres vignettes de la figure.

L'Arabie saoudite s'est opposée à une distinction entre les émissions provenant de l'exploitation des terres et celles qui proviennent de l'utilisation de combustibles fossiles et de la production de ciment et a proposé, si la vignette était conservée, de faire référence à l'ensemble des sources d'émissions. L'Italie a proposé d'indiquer que la vignette fait référence aux principales sources d'émissions. Les États-Unis ont suggéré de mentionner les émissions par GES plutôt que par secteur. La Chine a proposé de poursuivre les consultations sur cette question. Un groupe restreint, coprésidé par Katrine Krogh Andersen (Danemark) et Arthur Rolle (Bahamas), s'est réuni pour poursuivre l'examen de cette question. Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises au cours de la semaine.

Le vendredi soir, le Coprésident Rolle a annoncé que le groupe n'était pas parvenu à un consensus sur la légende et le sous-titre de la vignette (d) sur les émissions anthropiques globales de CO₂, et que toutes les alternatives pour parvenir à un accord avaient été explorées. Il a estimé que si le groupe avait poursuivi ses travaux, il aurait dépassé les limites des données scientifiques solides.

La figure et sa légende ont été renvoyées à la plénière pour un examen plus approfondi, au cours duquel un auteur a précisé que la figure représente une synthèse des contributions des GT et présente les observations relatives à des indicateurs clés du système climatique, et aux émissions de CO₂ en particulier, qui sont importantes pour comprendre l'influence humaine. Il a déclaré qu'il était approprié de se concentrer sur le CO₂ en tant que facteur principal des changements climatiques en raison de sa persistance dans l'atmosphère.

S'opposant à la figure, l'Arabie saoudite a exprimé ses préoccupations quant au fait que la vignette n'inclue pas de données sur les GES autres que le CO₂ et a demandé l'ajout d'un sous-titre qui indique que les données sur les émissions d'autres GES n'ont pas été évaluées pour cette période faute de données antérieures à 1970. Le délégué a mis en garde contre les corrélations erronées entre les vignettes (a) à (c) et (d) qui pourraient être déduites faute d'un texte explicite dans la légende qui permette de l'éviter. Le Coprésident du GTI Stocker a attiré l'attention du Groupe sur le sous-titre de la vignette (d) qui indique que « les informations quantitatives sur les séries temporelles de 1850 à 1970 relatives aux émissions de CH₄ et de N₂O sont limitées ».

Stocker a souligné qu'il n'était pas possible de réunir tous les GES dans une figure cohérente et a signalé le nouveau texte de la légende qui indique que « la relation complexe entre les observations présentées dans les vignettes (a) à (c) et les émissions présentées dans la vignette (d) sont abordées dans la

partie 1.2 et le thème 1 ». L'Autriche, soutenue par la Suède, a proposé de mettre cette déclaration en exergue et celle-ci a été déplacée vers le début de la légende. La Chine, la Norvège, la Suède, l'UE, le Danemark, le Canada, le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Chili et d'autres ont approuvé la figure.

L'Arabie saoudite a proposé un libellé indiquant que « d'autres GES n'ont pas été examinés en raison de données limitées » ce que les auteurs ont déclaré scientifiquement incorrect. Au terme de discussions prolongées, l'Arabie saoudite a déclaré que dans un esprit de compromis, elle pourrait accepter la figure telle que modifiée par l'Autriche. La figure RID.1 a été approuvée avec des modifications mineures supplémentaires.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule: que le réchauffement du système climatique est sans équivoque; que depuis les années 1950, de nombreux changements observés sont sans précédent au cours de décennies voire de millénaires; et que l'atmosphère et les océans se sont réchauffés, les quantités de neige et de glace ont diminué et le niveau des mers s'est élevé.

- La sous-partie comprend des paragraphes portant sur:
- le fait que chacune des trois dernières décennies ait été successivement plus chaude à la surface de la terre que toute décennie précédente depuis 1850;
 - la sensibilité aux dates de début et de fin des tendances fondées sur des enregistrements courts compte tenu de la variabilité décennale et interannuelle; et
 - le fait que le réchauffement des océans représente plus de 90% de l'énergie accumulée entre 1971 et 2010.

Elle aborde également, entre autres: les hausses des précipitations; l'absorption de CO₂ par les océans qui entraîne leur acidification; la perte de masse des calottes glacières du Groenland et de l'Antarctique, le recul des glaciers dans le monde et la diminution du couvert neigeux printanier de l'hémisphère nord; et l'élévation du niveau moyen des mers du globe de 1901 à 2010.

La sous-partie comprend également une figure qui contient des vignettes sur: les anomalies de la température moyenne combinée à l'échelle mondiale à la surface des terres et des océans; l'évolution du niveau moyen des mers du globe; les concentrations moyennes de GES à l'échelle mondiale; et les émissions anthropiques globales de CO₂, ainsi qu'une vignette plus petite sur les émissions cumulatives de CO₂.

2. LES FUTURS CHANGEMENTS, RISQUES ET IMPACTS DU CLIMAT: Concernant le **texte introductif** qui stipule qu'« une combinaison de mesures d'adaptation et de réductions importantes et durables des émissions de GES peut limiter les risques liés aux changements climatiques », l'Arabie saoudite, soutenue par El Salvador, a proposé soit de déplacer le terme « importantes » afin de qualifier à la fois les mesures d'adaptation et les réductions des émissions, soit de revenir au libellé du RID du GTII. Sainte-Lucie, contrée par le Canada, a proposé une phrase supplémentaire, tirée du RID du GTII, qui indique que certains risques provoqués par des effets néfastes demeureront pour tous les niveaux d'adaptation et d'atténuation. Le Groupe n'a pas introduit ces suggestions et le texte introductif a été accepté avec de légères modifications proposées par les auteurs.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif indique que les émissions permanentes de GES continueront à provoquer le réchauffement et des changements à long terme dans le système climatique, et que la limitation des changements climatiques demande des réductions de GES importantes et durables.

2.1: Les principaux facteurs d'évolution du climat futur: Un débat important a eu lieu à propos d'une phrase indiquant que **les Profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) décrivent quatre évolutions différentes au cours du 21^e siècle** relatives aux émissions et concentrations atmosphériques de GES, aux émissions de polluants atmosphériques et aux changements d'affectation des terres. La Nouvelle-Zélande, contrée par le Canada, a proposé de remplacer la mention d'« évolutions » par « trajectoires ». La Norvège a préféré « profils » ou « réalisations ». Un auteur a suggéré « profils », ce qui a été accepté.

En ce qui concerne les changements d'affectation des terres, l'Arabie saoudite a mis l'accent sur la nécessité d'une représentation plus complète des sources d'émissions et a demandé l'inclusion d'une référence à l'agriculture, la foresterie et autres utilisations des terres (AFAUT). Un auteur a proposé d'inclure une référence au boisement ou de supprimer « changements » dans la mention de « l'affectation des terres » afin de répondre aux préoccupations de l'Arabie saoudite. Le Brésil, l'Argentine et le Japon ont contesté cette proposition, mais l'ont acceptée suite à la précision de l'auteur concernant le fait que la mention de profils d'affectation des terres serait la meilleure option.

Au sujet d'une phrase indiquant que les RCP comprennent un scénario d'atténuation qui entraîne un niveau de forçage très bas (RCP2.6), deux scénarios de stabilisation (RCP4.5 et RCP6.0), et un scénario avec des émissions de GES très élevées (RCP8.5), le Canada, soutenu par la Finlande, Sainte-Lucie et le Royaume-Uni, a proposé de simplifier le libellé en mentionnant « un scénario d'atténuation strict » et « deux scénarios intermédiaires ». Cette proposition a été acceptée.

Les participants ont examiné une phrase indiquant que puisque **les émissions cumulatives de CO2 déterminent le niveau de réchauffement maximal**, des émissions plus élevées au cours des quelques décennies à venir impliquent des émissions plus faibles dans les décennies suivantes afin de limiter le réchauffement à ce niveau. Faisant observer que la déclaration ne comporte pas d'incertitude, le Royaume-Uni a proposé le terme « exigent » au lieu d'« impliquent ». En réponse à une question de l'Arabie saoudite sur l'emploi d'émissions de CO2 à la place d'émissions de GES, les auteurs ont expliqué que seuls les gaz persistants, tels que le CO2, sont utiles à la détermination du niveau maximal de réchauffement. La Chine, rejointe par l'Arabie saoudite, a proposé d'utiliser plutôt le libellé du RID du GTI qui a été approuvé et qui indique que tout niveau de réchauffement est associé à une fourchette d'émissions cumulatives de CO2 et que, par exemple, des émissions plus élevées au cours des premières décennies impliquent ensuite des émissions plus faibles. Les participants ont accepté la proposition de la Chine et de l'Arabie saoudite. Les participants ont également accepté d'inclure une note de bas de page, tirée du RID du GTI, qui précise que la quantification de cette fourchette d'émissions de CO2 demande la prise en compte de facteurs autres que le CO2.

Le mardi soir, le Groupe a entamé l'examen d'un paragraphe indiquant que « **la limitation du réchauffement global d'origine anthropique à un niveau susceptible d'être inférieur à 2°C par rapport à la période 1861-1880** exigera que les émissions cumulatives de CO2 provenant de toutes les sources anthropiques depuis 1870 soient maintenues en deçà de 2900 GtCO2 », et que « les deux tiers de cette quantité avaient déjà été émis en 2011 ». Le Coprésident du GTI Stocker a précisé que cette déclaration est une synthèse et que bien qu'elle soit principalement fondée sur le texte du GTI, elle intègre également les travaux menés par le GTIII. Il a en outre fait observer que la question la plus pertinente pour les politiques que les auteurs aient été priés d'examiner a été la définition de la limitation du réchauffement d'origine anthropique à 2°C en termes quantitatifs.

Le Brésil s'est opposé à l'expression « exigera », jugée trop prescriptive, et a préféré la proposition de la Suisse, du Japon et d'autres visant à mentionner « est associée à » ou « est caractérisée par ». Les auteurs ont précisé qu'« exigera » ne fait référence ni à des scénarios ni à des politiques, mais représente un exposé des faits relatifs aux changements climatiques et que ce libellé, provenant du GTI, a été accepté.

De nombreuses propositions ont été avancées pour clarifier le libellé, les auteurs acceptant d'indiquer que l'amplitude dépend de facteurs autres que le CO2. Les auteurs ont également proposé de faire référence à une « probabilité supérieure à 66% » de limiter le réchauffement à moins de 2°C au lieu du libellé mentionnant un niveau « susceptible d'être inférieur à 2°C ». Signalant le besoin d'équilibre, l'Arabie saoudite s'est opposée à l'inclusion de données limitées à une probabilité supérieure à 66% et, contrée par la Norvège, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, le Chili, le Japon, l'Autriche et d'autres, a demandé que soient également incluses les informations équivalentes pour des probabilités d'un niveau supérieur à 50% et supérieur à 33%. Les États-Unis ont proposé d'inclure le tableau 2.2, tiré du rapport détaillé du RSY, qui présente les budgets d'émissions cumulatives de CO2 relatifs aux trois objectifs de température différents, à différents niveaux de probabilité.

Faisant observer que la synthèse de toutes les probabilités de tous les GT dans ce paragraphe serait ingérable, les auteurs ont proposé d'ajouter plutôt la mention de niveaux de probabilité supplémentaires dans une note de bas de page. La Norvège, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada et de nombreux autres ont accepté la proposition des auteurs, mais l'Arabie saoudite s'y est opposée. Des discussions sur les préoccupations du Brésil et de l'Arabie saoudite se sont poursuivies dans un groupe restreint. Le mercredi matin, les États-Unis ont annoncé que le groupe restreint avait atteint un compromis, qui modifie le texte du paragraphe et crée deux nouvelles notes de bas de page. Le Groupe a accepté le texte modifié, qui précise que « les résultats d'un ensemble de modèles démontrent que » la limitation du réchauffement global d'origine anthropique à moins de 2°C par rapport à la période 1861-1880 avec une probabilité supérieure à 66% « exigera » que les émissions cumulatives de CO2 provenant de toutes les sources anthropiques soient maintenues en deçà d'environ 2900 GtCO2 et qu'« environ 1900 GtCO2 » avaient déjà été émis en 2011. Le texte renvoie également au tableau 2.2 du rapport

détaillé pour « plus d'informations contextuelles ». Les notes de bas de page mentionnent les probabilités de limitation du réchauffement à 2°C dans le cadre des scénarios d'émissions envisageables pour 3000 GtCO₂ et 3300 GtCO₂.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule que les émissions cumulatives de CO₂ déterminent largement le réchauffement moyen à la surface du globe à la fin du 21^e siècle et que les projections relatives aux émissions de GES varient grandement en fonction du développement socio-économique et de la politique climatique.

Cette sous-partie comprend des paragraphes portant sur: l'utilisation des RCP pour réaliser des projections sur les émissions anthropiques de GES; la relation presque linéaire entre les émissions cumulatives de CO₂ et les projections d'évolution de la température mondiale. Elle indique également que les résultats d'un ensemble de modèles démontrent que la limitation du réchauffement global d'origine anthropique à moins de 2°C par rapport à la période 1861-1880 avec une probabilité supérieure à 66% exige que les émissions cumulatives de CO₂ d'origine anthropique depuis 1870 soient maintenues en deçà d'environ 2900 GtCO₂.

La sous-partie comprend la figure RID.5 sur les émissions annuelles de CO₂ d'origine anthropique dans les RCP et les catégories de scénarios connexes du GTIII, qui présente le réchauffement en regard des émissions cumulatives de CO₂.

2.2: Les changements prévus dans le système climatique: Concernant un texte introductif indiquant qu'il est prévu que **la température de l'air en surface augmentera au cours du 21^e siècle selon tous les scénarios d'émissions examinés**, et que l'océan continuera à se réchauffer et à s'acidifier et que le niveau moyen des mers du globe continuera à s'élever, le Groupe a accepté d'inclure des références aux vagues de chaleur et aux précipitations extrêmes. Le Royaume-Uni a proposé d'ajouter un libellé qui indique que l'étendue et l'importance des changements dépendent des scénarios d'émissions, mais suite à des observations avancées par le Coprésident du GTI Stocker et l'Arabie saoudite sur la nécessité de formuler des textes introductifs brefs et concis, le Groupe a accepté le texte tel que modifié auparavant sans l'ajout proposé par le Royaume-Uni.

Les participants ont examiné un paragraphe stipulant que **l'évolution de la température moyenne de l'air à la surface du globe pour la période 2016-2035 par rapport à la période 1986-2005** est similaire pour les quatre RCP et est *susceptible* de se trouver dans une fourchette de 0,3°C à 0,7°C. Au sujet d'une phrase précisant que cela suppose l'absence de toute éruption volcanique majeure ou changement séculaire de l'irradiance solaire globale, l'Arabie saoudite a demandé d'ajouter « les changements relatifs aux sources naturelles (par exemple le CH₄ et le N₂O) » dans la supposition, ce que les participants ont accepté. Le Canada, l'Australie, le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud ont qualifié l'emploi du terme « séculaire » d'inapproprié dans ce contexte, et l'Irlande a proposé de remplacer le terme par « inattendu », ce qui a été accepté.

Au sujet d'un paragraphe prévoyant **les changements de température à la surface du globe pour la période 2081-2100**, un auteur a expliqué que le niveau de *confiance élevée* attribué à la projection du fait qu'il est *plus probable qu'improbable* que le réchauffement dépasse 2°C pour le RCP4.5 dans l'évaluation technique et le RID du GTI est une erreur qui est en cours de

correction. Les participants ont ensuite approuvé le paragraphe tel que présenté, avec un niveau de « *confiance moyenne* » attribué à cette projection plutôt qu'une « *confiance élevée* ».

Au sujet d'une phrase stipulant que **l'élévation des températures moyennes à la surface du globe** est *susceptible* d'être de 0,3 à 1,7°C dans le cadre du RCP2.6 et de 2,6 à 4,8°C dans le cadre du RCP8.5, le Japon a demandé de préciser les fourchettes de température pour les autres scénarios de RCP. Le Coprésident du GTI Stocker a proposé d'ajouter les intervalles de 1,1 à 2,6°C dans le cadre du RCP4.5 et de 1,4 à 3,1°C dans le cadre du RCP6.0, ce qui a été accepté. Suite à une proposition de l'Arabie saoudite visant à préciser la période, Stocker a proposé d'inclure « d'ici la fin du 21^e siècle (2081-2100) par rapport à 1986-2005 », ce qui a été accepté.

Concernant la **figure RID.6** qui comprend des vignettes sur **l'évolution de la température moyenne de la surface terrestre et sur l'évolution du niveau moyen des mers du globe**, l'Inde a demandé de refléter les données depuis 1950. Un auteur a expliqué que bien que cela soit possible pour la température en surface, aucune simulation n'est disponible pour le niveau des mers sur cette période, et il a souligné la nécessité de maintenir une certaine cohérence entre les deux vignettes de la figure. Il a ajouté que la figure 2.1 du rapport détaillé comporte de multiples vignettes comprenant les archives historiques des températures en surface depuis 1900. En ce qui concerne le titre et la légende de la figure, les Pays-Bas ont demandé la mention de « l'élévation » plutôt que de « l'évolution » du niveau des mers, afin de refléter l'augmentation illustrée par la figure, ce qui a été approuvé.

Au sujet d'une note de bas de page relative à la légende de la figure indiquant qu'en l'état actuel des connaissances, seul l'effondrement des parties marines de la calotte glacière de l'Antarctique, s'il était amorcé, pourrait entraîner une élévation du niveau moyen des mers du globe considérablement supérieure à l'amplitude probable au cours du 21^e siècle, l'Arabie saoudite s'est interrogée sur la signification de « l'état actuel des connaissances ». Un auteur a proposé d'ajouter « des observations, des connaissances physiques et des modélisations » aux fins de clarification, ce qui a été accepté.

Les participants ont examiné la **figure RID.7** avec les vignettes sur **les changements de la température moyenne en surface et les changements de précipitations moyennes** de 1986-2005 à 2081-2100. En réponse à une demande formulée par l'Arabie saoudite pour l'ajout d'un avertissement dans la légende de la figure sur les lacunes éventuelles des modèles ou l'incertitude, le Coprésident du GTI Stocker, rejoint par les Pays-Bas, a indiqué que cette préoccupation est résolue par les termes utilisés, tels que « moyennes de l'ensemble des modèles » et « amplitudes probables », comme dans les autres figures ayant été approuvées et le rapport sous-jacent. La figure RID.7 a été approuvée avec des modifications rédactionnelles mineures.

Au sujet d'une phrase stipulant que **l'acidification des océans** « devrait augmenter pour tous les scénarios de RCP, avec une diminution du pH à la surface des océans comprise dans une fourchette de 0,06 à 0,07 pour le RCP2.6 et de 0,30 à 0,32 pour le RCP8.5 », le Japon a demandé que les données soient également reflétées pour les deux autres scénarios de RCP. L'Allemagne, rejointe par Sainte-Lucie, a déclaré que le libellé sur la diminution du pH à la surface des océans pour tous

les scénarios de RCP était trompeur, et à fait remarquer que dans le cadre du RCP2.6, l'acidification des océans commence à diminuer lentement à partir du milieu du 21^e siècle. Les auteurs ont proposé de réviser le texte afin de refléter ces préoccupations, ce que les participants ont accepté.

Au sujet d'une phrase indiquant que l'existence d'« **un océan arctique presque sans glace** en été, au moment où l'étendue de la glace de mer est à son minimum en septembre, est *probable* avant le milieu du siècle dans le cadre du RCP8.5 », le Canada a remis en question la justesse de cette déclaration pour ce scénario. Un auteur a proposé d'ajouter une note de bas de page qui inclue le texte du RID du GTI et indique que la déclaration est « fondée sur l'évaluation d'un sous-ensemble de modèles qui reproduisent le plus fidèlement les conditions climatologiques moyennes et l'évolution de la superficie de la glace de mer dans l'Arctique au cours de la période 1979-2012 », ce qui a été accepté. La Suède a proposé de préciser l'étendue de la diminution de la glace de mer, mais un auteur a expliqué que l'évocation de ces détails dans le RID entraînerait un manque d'équilibre. Le reste du paragraphe a été approuvé tel que présenté.

Au sujet d'un paragraphe sur **la projection que l'élévation du niveau moyen des mers du globe se poursuivra au cours du 21^e siècle**, l'Arabie saoudite a proposé d'ajouter une phrase qui reflète les avancées significatives de la science sur cette question depuis le RE4. Le Coprésident du GTI Stocker a répondu que les nouvelles données sont trop complexes pour être reflétées dans le RSY et qu'elles figurent dans l'évaluation du GTI. Il a proposé d'inclure plutôt un libellé qui stipule que « des progrès significatifs ont été réalisés dans la compréhension et la projection de l'évolution du niveau des mers depuis le RE4 » et qui précise que « pour la période 2081-2100 par rapport à la période 1986-2005 », l'élévation est susceptible d'être comprise entre 0,26 et 0,55 mètre pour le RCP2.6 et entre 0,45 et 0,82 mètre pour le RCP8.5.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie indique: qu'il est prévu que la température en surface augmente au cours du 21^e siècle selon tous les scénarios d'émissions examinés; que les vagues de chaleur seront plus longues et plus fréquentes; et que les précipitations extrêmes s'intensifieront et deviendront plus fréquentes dans de nombreuses régions.

Les paragraphes de cette sous-partie mettent l'accent sur:

- le réchauffement inéluctable provoqué par les émissions anthropiques passées et futures et la variabilité naturelle du climat;
- la probabilité que l'élévation de la température à la surface du globe dépasse 1,5°C ou 2°C d'ici 2100;
- les différences de températures moyennes à la surface du globe d'ici 2100 dans le cadre de différents RCP;
- la quasi-certitude que les pics de chaleur seront plus fréquents et les pics de froid moins fréquents sur la majorité des terres;
- l'absence d'uniformité dans les changements relatifs aux précipitations;
- la permanence du réchauffement des océans de la planète;
- les augmentations de l'acidification des océans selon tous les scénarios de RCP;
- les diminutions de la glace de mer de l'Arctique tout au long de l'année;

- la réduction du pergélisol près de la surface à mesure que la température augmente; et
- la perte de volume des glaciers de la planète; et les projections d'élévation du niveau des mers.

2.3: Les risques futurs et les impacts causés par l'évolution du climat: Les délégués ont longuement débattu d'une phrase introductive stipulant que les changements climatiques vont amplifier les risques existants et créer de nouveaux risques pour les systèmes naturels et humains des pays, à tout niveau de développement. La Bolivie, rejointe par le Venezuela, le Chili, le Nicaragua, l'Équateur, le Brésil, Cuba, la République dominicaine, la Chine, le Mexique, l'Argentine et le Maroc, a souligné la nécessité d'ajouter la mention du fait que les risques sont « plus grands pour les peuples et les communautés les plus désavantagés », le Venezuela demandant de renforcer l'accent sur les pays en développement. La Suisse a signalé que ces préoccupations sont déjà abordées dans le rapport détaillé. En référence à la **figure RID.8** (principaux risques et possibilités de réduction des risques à l'échelle régionale), l'Autriche a signalé les limites de la comparaison des niveaux de risque entre les régions et, de même, la difficulté d'effectuer une évaluation fiable des risques entre les pays. Les États-Unis ont proposé la formulation d'un libellé indiquant que « les risques sont inégalement répartis et sont généralement plus grands pour les peuples et les communautés désavantagés dans des pays à tous les niveaux de développement », ce que les participants ont accepté.

Les États-Unis, soutenus par le Royaume-Uni et contrés par Sainte-Lucie, la Suisse, les Bahamas et l'Autriche, ont proposé de déplacer la phrase indiquant que « des rythmes et une ampleur plus élevés en matière de changements climatiques augmentent la probabilité de dépasser les limites de l'adaptation » vers la partie portant sur l'adaptation. Cette proposition a été acceptée et la phrase a été incluse dans le texte introductif de la sous-partie 3.3 sur les caractéristiques des modes d'atténuation.

Les participants ont examiné une phrase indiquant que **les risques d'impacts liés aux changements climatiques** dépendent de l'ampleur et du rythme des changements climatiques ainsi que de la vulnérabilité et de l'exposition des systèmes humains et naturels qui sont touchés. Les Pays-Bas et la Turquie ont exprimé leurs préoccupations quant à la définition du risque, les Pays-Bas suggérant de le définir comme « une combinaison de l'exposition aux dangers et de la vulnérabilité », et la Turquie proposant de faire référence à la « probabilité des changements climatiques ». Afin de répondre à ces préoccupations, le Coprésident du GTII, Christopher Field, a proposé un autre libellé indiquant que les risques d'impacts liés au climat résultent de l'interaction entre les dangers liés au climat et la vulnérabilité et l'exposition des systèmes humains et naturels, y compris leur capacité à s'adapter. La Suisse et la Norvège ont souligné l'importance de mentionner l'ampleur et le rythme des changements climatiques, et Field a proposé de le faire dans la suite du texte, dans une phrase sur l'augmentation de l'ampleur du réchauffement et d'autres changements dans le système climatique, ce qui a été accepté avec l'ajout d'une référence aux rythmes du réchauffement.

Les participants ont examiné une phrase stipulant que les « **risques globaux d'impacts liés aux changements climatiques peuvent être réduits** en limitant le rythme et l'ampleur des émissions de CO₂ et ainsi les changements climatiques,

notamment l'acidification des océans ». La Suisse, la Bolivie, l'Arabie saoudite, le Venezuela et l'Australie ont préconisé de remplacer les émissions de « CO₂ » par « GES ». Les États-Unis ont fait observer que la formulation initiale du RID du RSY qui fait référence au rythme et à l'ampleur des « changements climatiques » est plus claire, et le Groupe a accepté d'apporter cette modification.

Les Pays-Bas, soutenus par les États-Unis, ont proposé d'inclure une nouvelle phrase sur la **détermination du risque**. Suite à d'autres propositions avancées par un auteur et le Coprésident du GTII Field, la nouvelle phrase stipule que l'évaluation de la plus grande palette d'impacts possible, y compris les résultats peu probables ayant de grandes conséquences, est importante pour l'évaluation des risques.

Au sujet d'une phrase stipulant que **les plantes ne peuvent naturellement pas se déplacer suffisamment rapidement pour suivre les rythmes d'évolution du climat actuels et prévus dans la plupart des paysages**, le Canada, rejoint par le Japon, a proposé de faire référence aux « espèces de plantes » qui ne peuvent pas « migrer » suffisamment rapidement, tandis que les Pays-Bas ont proposé « plantes à graines ». Au terme d'un débat et d'autres propositions rédactionnelles avancées par l'Inde et les Bahamas, les participants ont accepté un texte stipulant que « la plupart des espèces de plantes ne peuvent naturellement pas modifier leurs aires de répartition géographique ».

Au sujet d'une phrase indiquant que les systèmes côtiers sont menacés par l'élévation du niveau des mers, l'Inde a proposé d'ajouter la mention des zones de faible altitude, ce qui a été accepté.

Concernant la **figure RID.8 sur les principaux risques et les possibilités de réduction des risques à l'échelle régionale**, les États-Unis ont demandé l'inclusion d'un libellé sur les limites de l'adaptation, et Field a répondu que l'attribution de niveaux de probabilité aux perspectives d'adaptation futures était difficile. La figure a été approuvée telle que présentée.

En ce qui concerne la légende, les participants ont longuement examiné une phrase stipulant que « pour chaque période, les niveaux de risque sont indiqués pour la permanence de l'adaptation actuelle et pour une situation d'adaptation élevée ». Sainte-Lucie a préféré une référence à « la situation hypothétique d'une adaptation élevée », conformément au RID du GTII, et a demandé des éclaircissements sur la méthodologie et les hypothèses sous-jacentes. Field a expliqué que dans le RID du GTII « hypothétique » n'est utilisé que pour le présent, tandis que « situation d'adaptation élevée » est appropriée à la mention de l'avenir. En ce qui concerne la méthodologie, un auteur a précisé qu'une « situation d'adaptation élevée » correspond à la meilleure adaptation possible dans des limites raisonnables. L'Arabie saoudite a demandé que l'expression « situation d'adaptation élevée » soit définie et Field a répondu en proposant de remplacer l'expression par « en supposant des niveaux élevés d'adaptation actuelle et future », ce qui a été accepté.

Au sujet d'une phrase stipulant que « les niveaux de risque ne sont pas forcément comparables entre les régions », l'Autriche a proposé « en particulier entre les régions », conformément au RID du GTII, ce qui a été accepté au terme d'un débat.

À propos d'une phrase indiquant que **des hausses de la température mondiale de 4°C ou plus** combinées à une augmentation de la demande de denrées alimentaires

présenteraient des risques importants pour la sécurité alimentaire aux échelles mondiale et régionale, Sainte-Lucie a souligné la nécessité d'aborder les incidences locales d'une hausse de la température de 4°C dans les zones tropicales. Suite à des consultations informelles, les participants ont accepté de répondre aux préoccupations de Sainte-Lucie: en supprimant du texte la référence aux risques régionaux en matière de sécurité alimentaire; en incluant une note de bas de page stipulant que « la moyenne du réchauffement prévu sur les terres est supérieure au réchauffement moyen de la planète pour tous les scénarios de RCP concernant la période 2081-2100 par rapport à la période 1986-2005 »; et en renvoyant à la figure RID.7 (évolution de la température moyenne en surface et des précipitations moyennes) pour les projections régionales, comme suggéré par les Pays-Bas.

Sainte-Lucie a exprimé ses préoccupations concernant une phrase indiquant que **la nouvelle répartition des espèces et l'appauvrissement de la diversité biologique dans les océans** défiera la durabilité de la productivité des pêches et la fourniture durable d'autres services écosystémiques, en particulier dans les pays de basse latitude. Les participants ont accepté d'ajouter que cela est « dû aux changements climatiques prévus d'ici le milieu du 21^e siècle et au-delà », et la phrase a été approuvée avec d'autres modifications mineures.

Au sujet de la partie supérieure de la **figure RID.9** intitulée « Les changements climatiques comportent des risques pour la production alimentaire », qui illustre la projection de la nouvelle répartition mondiale des captures potentielles maximales, le Canada a exprimé ses préoccupations concernant l'incertitude sous-jacente imputable au fait que la figure soit tirée d'un seul modèle climatique, et a demandé que cela soit reflété dans la légende.

Concernant une phrase de la légende de la figure indiquant que les projections utilisent le scénario A1B du Rapport spécial sur les scénarios d'émissions (SRES) pour comparer les moyennes décennales pour les périodes 2001-2010 et 2051-2060, et suite à des demandes de limitation du langage technique, un auteur a proposé de remplacer la référence au scénario A1B du SRES par « les conditions océaniques fondées sur un seul modèle climatique selon un scénario de réchauffement modéré à élevé », ce que les participants ont accepté.

Au sujet d'une phrase stipulant que **les changements climatiques devraient entraîner l'augmentation des maladies dans de nombreuses régions**, « en particulier dans les pays en développement à faible revenu », l'Inde, l'Arabie saoudite, les Bahamas et d'autres ont fait remarquer que dans les pays en développement la vulnérabilité n'est pas forcément liée au revenu. En réponse à une question de l'Arabie saoudite, un auteur a indiqué que la définition des pays en développement à faible revenu provient de la catégorisation de la Banque mondiale, et l'Arabie saoudite a répondu, pour information, qu'elle ne reconnaît pas la classification de la Banque mondiale par revenu et qu'elle ne reconnaît comme catégories que pays développés et pays en développement. Le Groupe a accepté d'utiliser le libellé du RID du GTII qui a été approuvé et d'ajouter à la fin de la phrase « en regard des données de base sans changement climatique ».

Concernant un paragraphe portant sur **les effets escomptés des changements climatiques dans les zones urbaines et rurales**, les participants ont accepté les propositions avancées par l'Équateur, pour l'ajout des glissements de terrain, et par les Bahamas, pour l'ajout de la sécheresse et de la pollution atmosphérique dans la liste des risques menaçant les zones urbaines. Les participants ont également accepté une proposition des États-Unis visant à ajouter les ressources dans la liste des éléments qui peuvent être menacés par l'augmentation des risques.

Au sujet d'une phrase indiquant que **les dommages économiques cumulés s'accroissent avec la hausse des températures**, le Japon, soutenu par la Suisse, a proposé d'ajouter un libellé indiquant que peu d'estimations quantitatives ont été achevées pour un réchauffement supplémentaire d'environ 3°C ou plus. Les États-Unis ont proposé, comme autre solution, un libellé qui indique que les conséquences économiques mondiales des changements climatiques sont difficiles à estimer. Suite à des questions de la Suisse, soutenue par le Maroc, les participants ont accepté une proposition de l'Afrique du Sud visant à préciser que les conséquences économiques mondiales sont « actuellement » difficiles à estimer. Les participants ont accepté une proposition de l'Inde visant à remplacer « dommages » par « pertes ».

En réponse à une question de l'Arabie saoudite, le Coprésident du GTII Field a proposé d'ajouter à la fin du paragraphe une phrase tirée du RID du GTII qui stipule que « les dimensions internationales telles que le commerce et les relations entre les États sont également importantes pour comprendre les risques liés aux changements climatiques aux échelons régionaux ». Cet ajout a été accepté.

Au sujet d'une phrase portant sur le fait que **les changements climatiques augmentent indirectement les risques de conflits violents** sous forme de guerre civile et de violence entre les groupes en amplifiant les facteurs bien documentés de ces conflits, tels que la pauvreté et les chocs économiques, le Venezuela, rejoint par le Nicaragua, la Bolivie et l'Équateur, s'est opposé à la mention des guerres civiles. Le Nicaragua a déclaré que la phrase renferme un message politique et a suggéré de la supprimer. Un auteur a précisé que la déclaration est « clairement centrée sur des conclusions scientifiques » et a mis l'accent sur la nécessité de conserver la formulation présentée. Le Président du GIEC Pachauri a présenté cette conclusion comme l'une des plus solides du rapport du GTII et a mis en garde contre sa suppression. Le Canada a proposé une autre formulation, sans référence aux guerres civiles et à la violence entre les groupes. Ce paragraphe a été accepté avec des révisions supplémentaires apportées par les auteurs et le retrait de la référence aux guerres civiles et à la violence entre les groupes.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule que les changements climatiques amplifieront les risques existants et engendreront de nouveaux risques inégalement répartis pour les systèmes naturels et humains.

La sous-partie comprend des paragraphes portant sur:

- le risque d'impacts liés au climat résultant de l'interaction entre les dangers liés au climat;
- l'augmentation du risque d'extinction pour de nombreuses espèces;

- la fragilisation de la sécurité alimentaire, la nouvelle répartition des espèces marines de la planète et l'appauvrissement de la biodiversité marine;
- les incidences sur la santé humaine; l'augmentation des risques pour les hommes, les ressources, les économies et les écosystèmes dans les zones urbaines;
- les effets majeurs sur l'eau, la sécurité alimentaire, les infrastructures et les revenus agricoles dans les zones rurales;
- l'accélération des pertes économiques cumulées avec la hausse des températures; et
- l'augmentation des déplacements de population et la hausse des risques de conflits violents indirectement imputables aux changements climatiques à cause de leur amplification des facteurs de conflits, tels que la pauvreté et les chocs économiques.

Elle comprend également des figures sur les principaux risques représentatifs pour chaque région et sur la nouvelle répartition mondiale prévue des espèces marines de poissons et d'invertébrés.

2.4: Les changements climatiques au-delà de 2100, l'irréversibilité et les changements soudains: Les délégués ont longuement examiné un paragraphe indiquant que **la contribution anthropique aux températures se maintiendra à un niveau élevé** plusieurs siècles après l'arrêt complet des émissions. L'Arabie saoudite a déclaré que le texte manquait d'équilibre et a préconisé l'utilisation du libellé du RID du GTI qui indique que cela dépend des scénarios utilisés. Le Chili a affirmé que la phrase n'a aucun rapport avec les scénarios, mais traite plutôt des différents délais de réaction dans le système climatique. Le Coprésident du GTI Stocker s'est dit hésitant à mentionner les scénarios et a proposé d'indiquer qu'un réchauffement important et durable est attendu si les émissions se poursuivent au-delà de 2100. L'UE, la Norvège, la Belgique et d'autres ont proposé un libellé qui reflète que le CO₂ reste longtemps dans l'atmosphère. Suite à une demande de l'Allemagne, les auteurs ont proposé d'ajouter une phrase stipulant qu'un réchauffement important et durable est attendu si les émissions continuent à être élevées au-delà de 2100. La Belgique a proposé de faire référence à un réchauffement « supplémentaire » plutôt que « durable », ce que les participants ont accepté.

Les discussions se sont poursuivies au sein d'un groupe restreint, après quoi les auteurs ont présenté le texte modifié. Un débat s'est engagé au sujet d'une proposition de phrase stipulant qu'« après 2100, un réchauffement supplémentaire important est attendu si les émissions de GES demeurent élevées », l'Arabie saoudite contestant l'emploi du qualificatif « important ».

Au terme de consultations entre l'Arabie saoudite et les auteurs, le Coprésident du GTI Stocker a présenté une proposition révisée pour le paragraphe comprenant le retrait de la référence à un réchauffement « important ». La Norvège, rejointe par le Royaume-Uni, la Slovénie et d'autres a contesté cette suppression. Les auteurs, rejoints par la Norvège, le Royaume-Uni, le Chili, la Slovénie, la Belgique, l'Allemagne et d'autres, et contrés par l'Arabie saoudite, ont proposé plutôt l'utilisation d'une phrase tirée du RID du GTI qui stipule que « le réchauffement se poursuivra au-delà de 2100 dans tous les scénarios de RCP excepté le RCP2.6 ». Au terme de discussions prolongées, le Groupe a accepté cette formulation.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie indique que de nombreux aspects des changements climatiques et des impacts qui leur sont associés continueront à se faire sentir pendant des siècles même si les émissions anthropiques de GES cessent, et que les risques de changements soudains ou irréversibles augmentent à mesure que l'ampleur du réchauffement s'accroît.

La sous-partie comprend des paragraphes portant sur: la permanence du réchauffement au-delà de 2100 selon la plupart des scénarios de RCP; l'insuffisance possible de la stabilisation de tous les aspects du système climatique, même si la température se stabilise; l'augmentation de l'acidification des océans si les émissions de CO₂ continuent; la persistance de l'élévation du niveau moyen des mers du globe pendant des siècles en fonction des émissions futures; et l'augmentation du risque de changements régionaux soudains et irréversibles associés à des scénarios d'émissions moyennes à élevées.

3. LES PISTES FUTURES POUR L'ADAPTATION, L'ATTÉNUATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:

À propos de l'ensemble de cette partie, l'Arabie saoudite, le Qatar, la Bolivie et la Chine se sont dits préoccupés par le fait que le développement durable ne soit pas suffisamment mis en exergue et ont demandé l'utilisation du texte du GTIII qui a été approuvé. L'Arabie saoudite a en outre exprimé des préoccupations générales concernant le manque d'équilibre entre l'adaptation et l'atténuation.

Au sujet du titre de la partie, la Bolivie a proposé de remplacer « Les transformations et les changements dans les systèmes » par « Les modes de résilience climatique pour le développement durable ». Les auteurs ont proposé « Les pistes futures pour l'adaptation, l'atténuation et le développement durable ». La Suisse s'y est opposée, préférant la formulation d'origine, en faisant remarquer que « transformation » est l'un des nouveaux concepts introduits dans le RE5 et qu'il a déjà été diffusé dans les rapports des GT. Au terme d'autres discussions, les participants ont accepté la reformulation proposée telle que révisée par les auteurs.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette partie stipule que **l'adaptation et l'atténuation sont des stratégies complémentaires** pour réduire et gérer les risques de changements climatiques, et que des réductions importantes des émissions au cours des quelques décennies à venir peuvent: réduire les risques climatiques au cours du 21^e siècle et au-delà; accroître les perspectives d'adaptation efficace; réduire à long terme les coûts et les défis relatifs à l'atténuation; et contribuer à des modes de résilience climatique pour le développement durable.

3.1: Les fondements de la prise de décisions en matière de changements climatiques: En référence au texte introductif sur **les approches analytiques permettant d'éclairer la prise de décision sur la limitation des changements climatiques et de leurs effets**, la Bolivie a demandé l'inclusion de la mention des « questions d'équité, de justice et d'impartialité », tandis que l'Arabie saoudite a signalé la nécessité de faire également référence, entre autres, aux valeurs culturelles. Les auteurs ont proposé un libellé reconnaissant que « la gouvernance, les dimensions éthiques, l'équité, les jugements de valeur, les

évaluations économiques et les diverses perceptions des risques et de l'incertitude ainsi les réponses qui leur sont apportées » sont importants, ce que les participants ont accepté.

Des discussions prolongées s'en sont ensuivies au sujet d'un paragraphe sur **la relation de l'adaptation et de l'atténuation avec le développement durable et l'élimination de la pauvreté**. Les participants ont examiné une phrase indiquant que l'atténuation et l'adaptation soulèvent des questions d'équité, de justice et d'impartialité et sont nécessaires à la concrétisation du développement durable et à l'élimination de la pauvreté. Suite à une refonte du texte par les auteurs, conformément à une proposition du Brésil, les participants ont accepté une autre formulation stipulant: que le développement durable et l'équité offrent un fondement à l'évaluation des politiques climatiques; que la limitation des effets des changements climatiques est nécessaire pour réaliser le développement durable et l'équité, notamment l'élimination de la pauvreté; et que l'atténuation et l'adaptation soulèvent des questions d'équité, de justice et d'impartialité.

Au sujet d'une phrase indiquant que **les contributions passées et futures des pays à l'accumulation des GES dans l'atmosphère** sont différentes et que les pays sont en outre confrontés à des enjeux et des situations divers et possèdent des capacités différentes pour aborder l'atténuation et l'adaptation, l'Arabie saoudite a demandé l'ajout d'une référence aux notions d'équité et de responsabilités communes mais différenciées. Le Brésil et la Norvège ont mis en garde contre la modification d'un « texte soigneusement rédigé » et la phrase a été acceptée telle que présentée.

Les participants ont ensuite approuvé une phrase stipulant qu'« un grand nombre de communautés vulnérables aux changements climatiques ont peu contribué et contribuent peu aux émissions de GES ».

Au sujet d'une phrase portant sur les risques que comporte un report de l'atténuation, l'Arabie saoudite, soutenue par le Venezuela, mais contrée par la Finlande, a proposé l'ajout d'un libellé sur la manière dont ce retard pourrait compromettre les mesures visant à encourager le développement durable. À l'issue de discussions menées sur cette question au sein d'un groupe restreint, un auteur a fait rapport sur le texte accepté, qui stipule que « le report de l'atténuation déplace la charge du présent vers l'avenir, et l'insuffisance des mesures d'adaptation aux nouveaux effets sapent déjà la base du développement durable » et que « les stratégies globales de lutte contre les changements climatiques compatibles avec le développement durable prennent en compte les avantages partagés, les effets secondaires néfastes et les risques qui découlent des options d'adaptation et d'atténuation ». Ce texte a été approuvé, avec l'ajout d'une proposition du Royaume-Uni précisant que les risques « peuvent » découler des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Concernant une déclaration indiquant qu'**il n'existe pas d'équilibre optimal entre l'atténuation, l'adaptation et les impacts climatiques résiduels**, le Royaume-Uni, soutenu par la Finlande, a demandé sa suppression. La Bolivie, soutenue par l'Arabie saoudite, a préféré signaler que cette déclaration devrait être envisagée dans le contexte du développement durable.

La Finlande, soutenue par l'Afrique du Sud, l'UE et l'Italie, a proposé l'utilisation du texte ayant été approuvé qui stipule que « ces méthodes ne permettent pas d'identifier » le meilleur équilibre. La déclaration qui a été approuvée précise que ces méthodes « ne permettent pas d'identifier le meilleur équilibre entre l'atténuation, l'adaptation et les impacts climatiques résiduels ».

Les participants ont ensuite examiné un paragraphe stipulant: **que les changements climatiques possèdent les caractéristiques d'un problème d'action collective à l'échelle mondiale**; qu'une atténuation efficace ne sera pas réalisée si les acteurs individuels font progresser leurs intérêts de manière indépendante; et qu'une atténuation efficace « ne pourra être réalisée que par le biais de mesures collectives ».

La Chine, rejointe par le Venezuela, la Bolivie, le Brésil et l'Arabie saoudite a demandé une référence à la coopération internationale et le Brésil, la Chine et l'Arabie saoudite ont ajouté que cette coopération doit être perçue comme équitable. Le Venezuela a proposé de mentionner également le partage des connaissances et le transfert des technologies.

Le Pakistan a proposé de stipuler que la coopération internationale est nécessaire « dans le cadre des Nations Unies ». L'Inde, rejointe par El Salvador, l'Arabie saoudite, le Pakistan et la Chine, a demandé l'ajout d'une référence à l'adaptation. Le Brésil, rejoint par l'UE, a déclaré que l'adaptation ne possède pas les caractéristiques d'un problème d'action collective.

Au terme de consultations informelles, les auteurs ont proposé de remplacer les mesures « collectives » par « coopératives » et d'inclure un nouveau libellé stipulant que « les données factuelles donnent à penser que les résultats perçus comme équitables peuvent entraîner une coopération plus efficace », ce que les participants ont accepté.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif stipule que la prise de décisions permettant la limitation des changements climatiques peut être éclairée par différentes approches analytiques et reconnaît également l'importance de la gouvernance, des dimensions éthiques, de l'équité, des jugements de valeur, des évaluations économiques et de diverses perceptions des risques et de l'incertitude, ainsi que des réponses qui leur sont apportées.

La sous-partie comprend des paragraphes portant, entre autres, sur: le fondement que le développement durable et l'équité offrent à l'évaluation des politiques climatiques; et l'influence exercée sur la conception des politiques climatiques par la manière dont les individus et les organisations perçoivent les risques et les incertitudes et les prennent en compte. Elle met également l'accent sur le fait que les changements climatiques possèdent les caractéristiques d'un problème d'action collective à l'échelle mondiale parce que la plupart des GES s'accumulent au fil du temps et se mélangent à l'échelle de la planète, et que les émissions d'un acteur (par exemple un individu, une communauté, une entreprise ou un pays) ont une incidence sur d'autres acteurs.

3.2: La réduction des risques liés aux changements climatiques par l'atténuation et l'adaptation: Au sujet d'un texte introductif stipulant que « l'atténuation implique des avantages partagés et des risques mais pas le même potentiel de conséquences graves, généralisées et irréversibles en tant que risques liés aux changements climatiques », l'Arabie saoudite

a proposé « des avantages partagés et des effets néfastes ». La Suisse a mis l'accent sur la nécessité d'ajouter un libellé plus nuancé afin d'éviter de donner l'impression que « toutes » les mesures d'atténuation peuvent avoir des conséquences néfastes, et a proposé d'indiquer que seules les mesures d'atténuation qui ne sont « pas bien conçues » comportent des risques. Suite à des propositions et des révisions supplémentaires, le Groupe a accepté une formulation qui mentionne « les avantages partagés et les risques imputables aux effets secondaires néfastes » et a inclus dans le texte introductif un libellé stipulant que ces risques n'impliquent pas le même potentiel de conséquences graves, généralisées et irréversibles.

En ce qui concerne une phrase portant sur **l'atténuation et l'adaptation en tant qu'approches complémentaires pour la réduction des risques** d'impacts liés aux changements climatiques pour différentes échelles temporelles, la Bolivie a demandé l'inclusion du libellé du GTII afin de refléter que l'adaptation et l'atténuation ont lieu dans le contexte du développement durable. La Suède et l'Australie ont préféré conserver le texte tel quel et la phrase a été acceptée telle que présentée.

En ce qui concerne le libellé indiquant que **les investissements dans les mesures d'atténuation peuvent réduire les changements climatiques** au cours des dernières décennies du 21^e siècle et au-delà, la Bolivie a demandé la suppression de la mention des « investissements », en faisant observer que le terme fait généralement référence aux transferts financiers. La phrase a été acceptée avec cette suppression.

Concernant une phrase sur **la concrétisation des avantages de l'adaptation** au cours des quelques décennies à venir, l'Arabie saoudite a proposé d'inclure la mention d'une échelle temporelle plus large, et les participants ont accepté « à l'avenir » à la place de « au cours des quelques décennies à venir ».

Au sujet de la phrase indiquant que **certains risques liés aux changements climatiques sont considérables à 1°C ou 2°C au-dessus des niveaux préindustriels**, Sainte-Lucie a proposé d'inclure des exemples de risques, tels que ceux qui sont associés aux phénomènes extrêmes, et de qualifier les risques de « modérés à élevés » plutôt que « considérables ». L'Arabie saoudite a proposé de mentionner également les risques menaçant les systèmes socio-économiques. La phrase a été acceptée avec la proposition de Sainte-Lucie.

Concernant une phrase stipulant que **la limitation des risques liés aux motifs de préoccupation (MP)** implique un plafond pour les futures émissions cumulatives de CO₂, l'Arabie saoudite et l'Australie, contrées par l'Allemagne, la France, les États-Unis, l'Espagne, Sainte-Lucie et d'autres, ont préconisé de mentionner les émissions de tous les GES. L'Autriche, rejointe par l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie, le Brésil et la Chine, a proposé de supprimer la mention de « futures » devant les émissions cumulatives de CO₂, en faisant observer que les émissions cumulatives représentent également les émissions passées et présentes. Le Groupe a accepté le texte tel que présenté avec la suppression de « futures » et une autre modification rédactionnelle mineure.

L'Arabie saoudite s'est interrogée sur la source de la phrase stipulant que, dans un cadre itératif de gestion des risques, l'inertie au sein des systèmes économique et climatique et

l'éventualité de conséquences irréversibles provoquées par les changements climatiques accroissent les avantages des efforts d'atténuation à court terme. Un auteur a expliqué que ce libellé est une synthèse réunissant des éléments provenant des différents GT. Le Président Pachauri a indiqué qu'une référence serait ajoutée afin de fournir des détails sur la source de l'information. Les participants ont accepté la demande formulée par l'Arabie saoudite visant la simplification du libellé pour faciliter la compréhension des décideurs et la proposition du Canada visant la suppression de la référence au cadre itératif de gestion des risques, et ils ont approuvé le reste de la phrase telle que présentée.

Faisant observer qu'elle représente un succès majeur dans la synthèse des travaux des trois GT, le Président Pachauri a présenté la **figure RID.10**, qui montre comment **les risques futurs découlant des changements climatiques dépendent des émissions cumulatives de CO₂, qui à leur tour dépendent des émissions annuelles au cours des prochaines décennies**. Un auteur a présenté la figure, en précisant qu'elle permet le recoupement des liens entre les risques tels que dans les MP (vignette A) et les émissions cumulatives de CO₂ (vignette B), ainsi que les contraintes correspondantes relatives aux émissions annuelles d'ici 2050 (vignette C). La figure et sa légende ont été approuvées telles que présentées, avec l'ajout d'une référence aux émissions de GES dans la vignette C au lieu de l'équivalent CO₂ ainsi que d'autres révisions apportées par souci de cohérence et de précision.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie prévient que faute d'efforts d'atténuation supplémentaires à ceux qui sont actuellement consentis, même avec une adaptation, le réchauffement atteint d'ici la fin du 21^e siècle entraînera un risque élevé à très élevé de conséquences graves, généralisées et irréversibles à l'échelle de la planète. En outre, il indique, entre autres, que les risques imputables aux effets secondaires néfastes de l'atténuation n'impliquent pas le même potentiel de conséquences graves, généralisées et irréversibles en tant que risques provoqués par les changements climatiques.

La sous-partie comprend des paragraphes portant, entre autres, sur: la manière dont l'atténuation et l'adaptation agissent comme des approches complémentaires pour réduire les risques d'impacts liés aux changements climatiques pour différentes échelles temporelles; la manière dont des réductions importantes d'émissions de GES au cours des quelques décennies à venir peuvent considérablement réduire les risques liés aux changements climatiques en limitant le réchauffement au cours de la seconde moitié du 21^e siècle et au-delà; et cinq « motifs de préoccupation, à savoir les systèmes uniques menacés, les phénomènes météorologiques extrêmes, la répartition des effets, les effets mondiaux cumulés et les événements isolés de grande envergure ».

La sous-partie comprend également la figure RID.10 qui illustre la relation entre les risques provoqués par les changements climatiques, l'évolution des températures, les émissions cumulatives de CO₂ et l'évolution des émissions annuelles de GES d'ici 2050.

3.3: Les caractéristiques des modes d'adaptation: Au sujet d'une phrase introductive stipulant que « l'adoption d'une perspective à long terme augmente la probabilité que les mesures

d'adaptation plus immédiates renforcent également les mesures futures et la préparation », la Suisse a proposé d'ajouter « dans le contexte du développement durable », ce qui a été accepté.

Suite à une question de la Bolivie à propos d'une phrase sur **la contribution de l'adaptation au bien-être des populations, à la sécurité des ressources et au maintien des services** écosystémiques, les participants ont accepté d'inclure une référence aux « objectifs et fonctions » des écosystèmes.

Au sujet d'une phrase portant sur **l'importance du renforcement des capacités d'adaptation** pour une sélection et une mise en œuvre efficaces des mesures d'adaptation, l'Allemagne, soutenue par la Chine et l'Arabie saoudite, a demandé l'ajout d'un libellé sur la nécessité d'intégrer l'adaptation à l'ensemble de la planification du développement. En référence à une proposition des auteurs pour l'ajout d'un libellé approuvé, tiré du RID du GTII, qui indique que l'intégration de l'adaptation dans la planification et la prise de décisions peut encourager les synergies avec le développement et la réduction des risques de catastrophe, l'Arabie saoudite, rejointe par El Salvador et contrée par le Canada, a demandé de faire référence à « la conception de politiques » au lieu de « la prise de décisions », en faisant observer que la déclaration s'adresse principalement aux gouvernements et que l'engagement du secteur privé dans l'adaptation est insignifiant dans le pays. Les participants ont accepté de faire référence à l'intégration de l'adaptation « dans la planification, notamment la conception de politiques, et la prise de décision ».

La Bolivie, soutenue par l'Arabie saoudite et le Pakistan, a déclaré que le RSY était « complètement déséquilibré » avec seulement trois paragraphes sur l'adaptation et quatre pages sur l'atténuation. Le représentant a souligné la nécessité d'inclure des paragraphes supplémentaires dans cette partie afin de refléter l'abondance de sujets liées à l'adaptation figurant dans les rapports des GT, notamment sur les avantages partagés et les savoirs traditionnels des peuples autochtones. Un petit groupe de rédaction informel s'est réuni afin de poursuivre l'examen de cette question.

En réponse à une demande visant l'élargissement de la couverture stratégique de l'adaptation, les auteurs ont présenté quatre paragraphes supplémentaires tirés du RID du GTII: RID3.3-1B, RID3.3-1C, RID3.3-1D et RID3.3-2B, et les participants les ont approuvés à la suite de clarifications mineures.

Au sujet d'un paragraphe portant sur **les limites de l'adaptation**, les États-Unis ont rappelé les discussions prolongées sur la question qui se sont tenues au sein du GTII et ont proposé d'utiliser le libellé qui a été approuvé. Les participants ont accepté de remplacer le paragraphe par le libellé du RID du GTII qui a été approuvé.

En ce qui concerne un paragraphe sur **les transformations et la manière dont elles peuvent renforcer l'adaptation et encourager le développement durable**, la Bolivie a fait remarquer que les transformations n'ont pas lieu hors de tout contexte et a demandé l'ajout d'un libellé tiré du RID du GTII qui mentionne les visions et les approches nationales propres aux pays. Le représentant a également proposé d'inclure un libellé sur l'adaptation transformationnelle qui reflète « des modèles renforcés, modifiés ou alignés ». Les participants ont accepté les deux propositions.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule: que l'adaptation peut réduire les risques d'impacts liés aux changements climatiques, mais qu'il existe des limites à son efficacité; et que l'adoption d'une perspective à long terme augmente la probabilité que les mesures d'adaptation plus immédiates renforcent également les mesures futures et la préparation.

Cette sous-partie comprend des paragraphes portant, entre autres, sur: les contributions de l'adaptation au bien-être des populations, à la sécurité des ressources et au maintien des biens, des fonctions et des services écosystémiques; les façons de renforcer la planification et la mise en œuvre de l'adaptation, et les contraintes générales qui peuvent les empêcher; les limites de l'adaptation et la manière dont des rythmes et une ampleur plus élevés en matière de changements climatiques augmentent la probabilité de les dépasser; et les avantages partagés, les synergies et les compromis entre l'atténuation et l'adaptation et entre les différentes mesures d'adaptation. Elle indique également que les transformations en matière de décisions et de mesures économiques, sociales, technologiques et politiques peuvent renforcer l'adaptation et encourager le développement durable.

3.4 Les caractéristiques des modes d'atténuation: Au sujet d'une phrase du texte introductif qui stipule que « **ces modes nécessitent des réductions importantes des émissions au cours des quelques décennies à venir et des émissions de CO₂ et d'autres GES persistants presque nulles à long terme** », les États-Unis ont demandé des éclaircissements sur le libellé « à long terme » en réclamant un horizon plus quantifiable. Le Coprésident du GTIII, Ottmar Edenhofer, a proposé « d'ici la fin du siècle », ce qui a été accepté. La phrase a été approuvée avec cette modification et une autre modification rédactionnelle mineure.

Au sujet d'une phrase introductive indiquant que **la limitation du réchauffement à des niveaux plus faibles ou plus élevés implique des efforts similaires mais sur des échelles temporelles différentes**, l'UE, rejointe par le Royaume-Uni, a proposé de mentionner « des réductions d'émissions » plutôt que « des efforts ». Un auteur a répondu que le terme approprié est « défis ». La phrase a été approuvée avec cette modification.

Concernant une phrase stipulant que « **les trajectoires des émissions entraînant des concentrations de CO₂eq d'environ 450 parties par million (ppm) ou moins en 2100 sont susceptibles de maintenir le réchauffement en-deçà de 2°C par rapport au niveaux préindustriels au cours du siècle (tableau RID.1, figure RID.11)** », la Chine, rejointe par la Bolivie et l'Arabie saoudite, a demandé que soient également inclus les renseignements sur la concrétisation de l'objectif de 2°C grâce à des scénarios atteignant différentes concentrations de CO₂eq, avec différents niveaux de confiance. La Norvège, l'Allemagne, le Danemark, la Nouvelle-Zélande, le Chili, la Slovaquie, l'UE et la Suède ont appuyé la phrase telle que présentée.

Le Coprésident du GTIII Edenhofer a précisé que le tableau RID.1 mentionné fait référence à d'autres concentrations et que le RID du GTIII comprend des informations détaillées et qu'il n'était donc pas nécessaire de le reproduire. Suite à une proposition de la Nouvelle-Zélande visant à mettre en valeur la référence au tableau et à la figure, Edenhofer a proposé de développer la référence entre parenthèses afin qu'elle

indique « pour les modes qui entraînent d'autres niveaux de réchauffement, consulter le tableau RID.1 et la figure RID.11 ». Un auteur a proposé d'inclure des informations sur d'autres concentrations dans une note de bas de page afin de répondre aux préoccupations exprimées par les participants.

La Bolivie, rejointe par le Nicaragua, a réaffirmé son opposition à l'acceptation de 2°C au lieu de l'objectif de 1,5°C. Le Président Pachauri a répondu que le Groupe est chargé d'examiner ce qui se produit lors d'un réchauffement de 2°C.

La phrase, ainsi que le reste du paragraphe, a été examinée au sein d'un groupe restreint. Suite à cet examen, un auteur a annoncé qu'un texte plus long et plus équilibré a été accepté et qu'il fournit de plus amples détails sur les scénarios qui atteignent l'objectif de 2°C avec différentes concentrations de CO₂eq présentés par niveaux de probabilité. Le Brésil a proposé que le même libellé soit utilisé dans d'autres parties du RID conceptuellement similaires et pas encore approuvées, mais le Président Pachauri a mis en garde contre les répétitions. Les participants ont par la suite approuvé l'ensemble du paragraphe et les deux notes de bas de page correspondantes avec des modifications rédactionnelles mineures.

Le Groupe a accepté un paragraphe portant, entre autres, sur le fait que **les technologies de piégeage du dioxyde de carbone (PDC) sont associées à des enjeux et des risques à des degrés variables**. En ce qui concerne la proposition d'une note de bas de page indiquant que les méthodes de PDC comportent des effets secondaires et des conséquences à long terme à l'échelle mondiale, de nombreuses délégations, notamment les États-Unis, l'Australie, le Canada, la Norvège et la Slovaquie, ont demandé l'inclusion d'un qualificatif qui indique que la déclaration ne s'applique pas à toutes les méthodes de PDC. La Bolivie a signalé les lacunes associées à ces technologies, en faisant observer qu'elles ne contribuent pas au développement durable. La note de bas de page a été acceptée avec l'ajout de la précision.

Au sujet d'une nouvelle phrase, proposée par les auteurs, sur **les agents de forçage autres que le CO₂ dans le cadre de l'atténuation**, les États-Unis, rejoints par l'Australie et le Chili, ont préconisé l'utilisation d'un libellé stipulant que « l'atténuation de certains agents de forçage du climat de courte durée de vie peut réduire le rythme du réchauffement à court terme, mais aura des effets limités sur le réchauffement à long terme » au lieu d'un autre libellé proposé par les auteurs et indiquant que « le réchauffement à long terme est principalement induit par les émissions de CO₂ » et que « la réduction des émissions de SO₂ provoquerait un réchauffement ». Suite à un travail supplémentaire sur le texte accompli par les auteurs, les participants ont accepté de refléter que toutes les émissions de GES ont une incidence sur le rythme et l'ampleur des changements climatiques pour les deux prochaines décennies, bien que le réchauffement à long terme soit principalement induit par les émissions de CO₂.

En ce qui concerne une phrase stipulant que tandis que les effets des émissions de CH₄ sont bien compris, de grandes incertitudes subsistent en ce qui concerne **les effets du carbone noir**, la Norvège, le Chili, le Canada, l'Autriche et l'Australie ont demandé sa suppression, en invoquant des inexactitudes. Le Canada a proposé un nouveau libellé indiquant que bien que la réduction des émissions de certains gaz et aérosols de

courte durée de vie ayant un impact sur le climat (par exemple le méthane et le carbone noir) puisse réduire le rythme de la hausse de température à court terme, l'atténuation des agents de forçage refroidissants (par exemple le SO₂) pourrait entraîner une hausse des températures. La Chine a souligné que cette proposition ne traduit pas suffisamment l'incertitude relative aux effets du carbone noir et pourrait suggérer que le carbone noir peut être atténué de manière indépendante, ce qui serait trompeur. Faisant observer la complexité que représente la synthèse de cette question en une phrase, les auteurs ont proposé de supprimer cette dernière, ce que les participants ont accepté.

Les participants ont également débattu de l'opportunité de conserver ou non une phrase stipulant que le choix d'un système de mesure pour le calcul des émissions de CO₂eq dépend de son application et du contexte stratégique, et comporte des jugements de valeur. Suite à des demandes visant sa suppression, l'équipe de rédaction, soutenue par le Brésil, a souligné que la phrase reflète une conclusion fondamentale et pertinente pour les politiques, en faisant observer qu'elle représente la seule occurrence dans le RSY d'une comparaison entre les mesures d'atténuation éventuelles relatives au CO₂ et aux agents autres que le CO₂. Au terme de consultations informelles, les participants ont accepté de conserver la phrase telle que présentée.

Au sujet d'un paragraphe portant sur **les coûts économiques cumulés de l'atténuation**, une proposition de l'Arabie saoudite visant à mentionner un « marché » plutôt qu'un « cours » mondial unique du carbone a été rejetée et le texte a été approuvé tel que présenté.

Les auteurs ont présenté la **figure RID.13** sur les coûts mondiaux de l'atténuation, fondée sur une figure du GTIII. En réponse à une proposition des États-Unis, qui ont fait remarquer que les coûts de l'adaptation sont insignifiants au regard du taux prévu de croissance de la consommation, le Groupe a accepté d'ajouter une ligne sur le côté de la figure afin de représenter le taux de référence de la croissance de la consommation. La figure a été réintitulée « Coûts mondiaux de l'atténuation et croissance de la consommation dans les scénarios de référence » et a par la suite été approuvée.

Au sujet d'un paragraphe portant sur **les coûts de l'adaptation dans un contexte où la disponibilité de technologies est limitée**, le Japon a proposé d'ajouter les énergies nucléaires et renouvelables mentionnées dans le RID du GTIII à la liste des technologies principales mises en exergue dans une phrase sur les limites des modèles pour l'élaboration de scénarios susceptibles de maintenir le réchauffement en deçà de 2°C au cours du 21^e siècle si les technologies principales étaient différées. Au terme de consultations supplémentaires entre le Japon, l'Allemagne et les auteurs, le Groupe a accepté d'énumérer toutes les technologies du tableau RID.2 entre parenthèses dans la première phrase, et le texte a été accepté. Le texte qui a été approuvé stipule qu'« en l'absence ou en cas d'insuffisance des technologies d'atténuation (telles que la bioénergie, le CSC [captage et stockage du carbone] et leur combinaison, le BECSC [bioénergie et CSC], le nucléaire, l'éolien/le solaire), les coûts de l'atténuation peuvent augmenter considérablement selon la technologie envisagée ».

L'Arabie saoudite, soutenue par la Fédération de Russie, l'Égypte, la Jordanie, le Venezuela, l'Inde, l'Australie, les Maldives, la République de Corée et le Pakistan, a proposé un texte soulignant que **les scénarios d'atténuation peuvent réduire les recettes des exportateurs de combustibles fossiles et que la disponibilité du CSC réduira les effets néfastes de l'atténuation sur la valeur de ces combustibles**, ainsi que le note le RID du GTIII. Le Danemark et la Suisse, ainsi que d'autres, se sont opposés à cette proposition. La Suisse a suggéré que les incidences sur les producteurs d'énergies renouvelables devraient également être mentionnées.

Les participants ont examiné le libellé proposé par l'Arabie saoudite phrase par phrase.

Au terme de discussions supplémentaires, les participants ont accepté une phrase sur l'augmentation des plans et stratégies nationaux et infranationaux en matière d'adaptation et d'atténuation depuis le RE4, avec un accent renforcé sur les politiques conçues pour intégrer de multiples objectifs, accroître les avantages partagés et réduire les effets secondaires néfastes. Un auteur a proposé d'inclure cette phrase dans la sous-partie 4.4 (les approches stratégiques pour l'adaptation et l'atténuation, et les technologies et le financement), ce que les participants ont accepté.

Une phrase portant sur le fait que les politiques d'atténuation sont susceptibles de dévaluer les ressources en combustibles fossiles et de réduire les recettes y afférentes a été approuvée, mais le Royaume-Uni, la Suède et la Slovénie ont demandé plus loin la suppression d'une phrase portant sur le fait que les scénarios d'atténuation sont associés à des diminutions des revenus provenant du commerce du charbon et du pétrole, en faisant observer qu'elle était répétitive. Le Royaume-Uni, l'UE, l'Allemagne, la Suède et la Norvège ont exprimé leurs préoccupations à propos du manque d'équilibre dans le rapport entre les objectifs environnementaux et la nature des autres avantages partagés et des autres risques, en particulier les effets secondaires néfastes.

Le samedi matin, au terme de consultations menées au sein d'un groupe restreint, un auteur a annoncé que le groupe proposait de conserver, dans un paragraphe de cette sous-partie (3.4), le libellé proposé par l'Arabie saoudite et déjà approuvé qui porte sur la dévaluation des ressources en combustibles fossiles. Il a indiqué que le groupe proposait en outre d'équilibrer ce paragraphe en ajoutant une phrase sur les avantages partagés de l'atténuation, initialement proposée pour le paragraphe sur les effets des politiques d'atténuation. Cette proposition a été acceptée.

Un libellé sur les avantages partagés pour la santé humaine, les incidences sur les écosystèmes, la suffisance des ressources et la résilience du système énergétique relatifs aux scénarios d'atténuation comprenant des concentrations de CO₂eq antérieures au seuil de 450 ou 500 ppm a été proposé pour un nouveau paragraphe. Il a été convenu d'inclure ce libellé dans la sous-partie 4.4 (les approches stratégiques pour l'adaptation et l'atténuation, et les technologies et le financement).

Son auteur a indiqué que le groupe proposait de replacer dans la sous-partie 4.4 une phrase sur le fait que les possibilités d'avantages partagés relatifs aux mesures d'utilisation finale

de l'énergie l'emportent sur les possibilités d'effets secondaires néfastes, quoique pas forcément pour toutes les sources d'énergie et les mesures d'AFAUT.

Ces propositions ont été approuvées par le Groupe.

Au sujet d'un paragraphe sur **la gestion du rayonnement solaire** (GRS), les États-Unis ont proposé de stipuler qu'elle « pourrait entraîner » au lieu d'« entraînerait » des incertitudes et des effets secondaires, des risques et des lacunes, puisque certaines méthodes ne présenteront peut-être pas d'effets secondaires ou de risques et que la GRS est présentée dans ses grandes lignes dans le glossaire. Les auteurs, rejoints par la Bolivie, la Norvège, l'Autriche, le Mexique et d'autres, ont préféré « entraînerait » étant donné que le texte fait spécifiquement référence à la GRS à grande échelle. Le texte a été accepté tel que présenté par les auteurs.

Les participants ont également examiné un libellé indiquant que si la GRS était mise en œuvre puis abandonnée, les températures en surface augmenteraient très rapidement, avec des incidences sur les écosystèmes sensibles à des rythmes de changement rapides. Le Brésil, le Canada et la Fédération de Russie ont avancé des propositions pour préciser le libellé. Les auteurs ont préféré conserver le texte tel que présenté, ce qui a été accepté.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule: qu'il existe de multiples modes d'atténuation qui sont *susceptibles* de limiter le réchauffement en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels; que ces modes d'atténuation nécessiteraient d'importantes réductions des émissions au cours des quelques décennies à venir et des émissions de CO₂ et d'autres GES persistants presque nulles d'ici la fin du siècle; que la mise en œuvre de telles réductions présente des défis technologiques, économiques, sociaux et institutionnels importants; et que la limitation du réchauffement à des niveaux plus faibles ou plus élevés implique des enjeux similaires, mais sur des échelles différentes.

La sous-partie comporte des paragraphes qui indiquent, entre autres: que faute d'efforts supplémentaires, la hausse des émissions globales devrait perdurer, induite par la croissance de la population mondiale et des activités économiques; que les scénarios entraînant des concentrations de GES d'environ 450 ppm CO₂eq ou moins en 2100 sont susceptibles de maintenir le réchauffement en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels au cours du 21^e siècle; et que les scénarios d'atténuation compatibles avec la probabilité de maintenir le réchauffement en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels impliquent généralement un dépassement temporaire des concentrations atmosphériques.

La sous-partie indique en outre: que la réduction des émissions d'agents autres que le CO₂ peut représenter une composante importante des stratégies d'atténuation; que le report des mesures d'atténuation supplémentaires à 2030 augmentera considérablement les enjeux associés à la limitation du réchauffement en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels au cours du 21^e siècle; que les estimations des coûts économiques totaux de l'atténuation varient fortement, mais augmentent avec la rigueur de l'atténuation; qu'en l'absence ou en cas d'insuffisance des technologies d'atténuation, les coûts liés à l'atténuation peuvent augmenter considérablement; que les politiques d'atténuation pourraient

dévaluer les ressources en combustibles fossiles et réduire les recettes des exportateurs de combustibles fossiles; que la disponibilité du CSC réduirait les effets néfastes de l'atténuation sur la valeur des ressources en combustibles fossiles; que la GRS fait appel à des méthodes de grande envergure qui cherchent à réduire la quantité d'énergie solaire absorbée dans le système climatique, qu'elle n'a pas été testée et qu'elle ne figure dans aucun scénario d'atténuation.

La sous-partie comprend les figures: RID.11, sur les profils des émissions de GES au cours de la période 2000-2100 pour l'ensemble des scénarios du RE5 et l'augmentation connexe de l'approvisionnement en énergie à faible émission de carbone; RID.12, sur les implications des différents niveaux d'émissions de GES d'ici 2030 pour le rythme de réduction des émissions de CO₂ et l'augmentation des énergies à faible émission de carbone dans les scénarios d'atténuation qui sont au moins à peu près aussi susceptibles de *maintenir* le réchauffement en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels au cours du 21^e siècle que de ne pas le faire; et RID.13 sur les coûts totaux de l'atténuation et la croissance de la consommation dans les scénarios de référence.

La sous-partie comprend également des tableaux sur: les caractéristiques principales des scénarios recensés et évalués pour le RE5 du GTIII; et l'augmentation des coûts mondiaux de l'atténuation imputable soit à l'insuffisance de technologies spécifiques soit aux retards enregistrés dans l'application des mesures d'atténuation supplémentaires par rapport aux scénarios économiquement rationnels.

4. L'ADAPTATION ET L'ATTÉNUATION: À propos du titre du chapitre, l'Arabie saoudite a demandé de mentionner les « options » plutôt que les « mesures » d'adaptation et d'atténuation, tandis que le Royaume-Uni a préféré le titre plus général « Adaptation et atténuation » qui a été approuvé.

Au sujet de la phrase introductive indiquant qu'**une mise en œuvre efficace dépend de politiques de soutien** et peut être renforcée par des réponses intégrées qui relient l'adaptation et l'atténuation à d'autres objectifs sociétaux, le Brésil, rejoint par El Salvador, a souligné la nécessité d'inclure une référence à l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre les changements climatiques. Suite à quelques remaniements du texte et à une proposition du Coprésident du GTIII, Ramón Pichs Madruga, les participants ont approuvé une proposition visant à mentionner qu'une mise en œuvre efficace dépend « de politiques de soutien et de la coopération à tous les échelons ».

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de ce chapitre stipule: que de nombreuses options d'adaptation et d'atténuation peuvent contribuer à la lutte contre les changements climatiques, mais qu'aucune option n'est suffisante à elle seule; et qu'une mise en œuvre efficace dépend des politiques et de la coopération à tous les échelons et peut être renforcée grâce à des réponses intégrées qui relient l'adaptation et l'atténuation à d'autres objectifs sociétaux.

4.1: Les facteurs habilitants et les contraintes communs aux mesures d'adaptation et d'atténuation: Au sujet d'une phrase indiquant que **l'innovation technologique et les investissements** dans l'infrastructure verte et les technologies écologiquement rationnelles peuvent réduire les émissions de GES et renforcer la résilience de la société aux changements climatiques, les participants ont accepté, entre autres, de

supprimer la mention de l'infrastructure « verte » et de faire plutôt référence aux « infrastructures et technologies écologiquement rationnelles », comme demandé par le Brésil.

En ce qui concerne une phrase stipulant que l'acceptabilité sociale et/ou l'efficacité des **politiques climatiques** sont influencées par la mesure dans laquelle elles favorisent les changements de mode de vie ou de comportement, ou en dépendent, l'Arabie saoudite a demandé l'ajout de la qualification des changements de modes de vie « appropriés aux régions », ce que les participants ont accepté.

Suite à des observations du Brésil, de l'Arabie saoudite et de la Chine, les participants ont accepté une autre formulation de la phrase indiquant que l'amélioration des institutions ainsi que le renforcement de la coordination et de la coopération en matière de gouvernance peuvent aider à surmonter les contraintes régionales associées à l'atténuation, à l'adaptation et à la réduction des risques de catastrophes.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule que les mesures d'adaptation et d'atténuation s'appuient sur des facteurs habilitants partagés, notamment: des investissements et une gouvernance efficaces; l'innovation et les investissements en matière de technologies et d'infrastructures écologiquement rationnelles; des modes de vie durable; et les choix de mode de vie et de comportement.

La sous-partie comprend des paragraphes qui soulignent, entre autres: que l'inertie dans de nombreux domaines du système socio-économique limite les options d'adaptation et d'atténuation; que la vulnérabilité aux changements climatiques, les émissions de GES et les capacités d'adaptation et d'atténuation sont influencées par les moyens de subsistance, les modes de vie, le comportement et la culture; et que pour de nombreuses régions et de nombreux secteurs, l'amélioration des capacités d'atténuation et d'adaptation fait partie des fondements essentiels à la gestion des risques liés aux changements climatiques.

4.2: Les options d'intervention pour l'adaptation:

Faisant référence à une phrase portant sur l'acquisition d'expérience en matière d'adaptation parmi les régions dans les secteurs public et privé et au sein des communautés, la Bolivie, soutenue par le Chili et contrée par l'UE, a souligné l'importance de l'ajout d'une référence aux « systèmes de connaissances et pratiques autochtones et locaux ». Les auteurs ont précisé que la demande de la Bolivie n'était pas conforme aux conclusions du GTII sur les expériences d'adaptation telles qu'évaluées. La phrase a ensuite été approuvée telle que présentée, mais les auteurs ont par la suite proposé d'ajouter une phrase supplémentaire, tirée du RID du GTII, portant sur la reconnaissance croissante de la valeur des mesures sociales (y compris locales et autochtones), institutionnelles et fondées sur les écosystèmes ainsi que de l'étendue des contraintes d'adaptation, ce que les participants ont accepté.

Au sujet d'une phrase indiquant que des options d'adaptation existent dans tous les secteurs et toutes les régions, les participants ont accepté une proposition de l'Allemagne visant à préciser qu'il existe des options dotées de « possibilités » et d'approches diverses. Le reste du paragraphe a été approuvé sans modification.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie indique: que des options d'adaptation existent dans tous les secteurs, mais que le contexte de leur mise en œuvre et leur potentiel de réduction des risques liés au climat varient selon les secteurs et les régions; que certaines mesures d'adaptation impliquent des avantages partagés, des synergies et des compromis; et que l'accentuation des changements climatiques augmentera les enjeux pour de nombreuses options d'adaptation.

La sous-partie comprend des paragraphes qui indiquent que les expériences en matière d'adaptation s'accumulent entre les régions dans les secteurs public et privé et au sein des communautés et que le besoin d'adaptation, de même que ses enjeux, devrait s'accroître avec les changements climatiques. La sous-partie comprend également le tableau RID.3. sur les approches de gestion des risques de changements climatiques grâce à l'adaptation.

4.3: Les options d'intervention pour l'atténuation: Une nouvelle phrase a été présentée par les auteurs et indique que « dans les scénarios atteignant des concentrations de 450 ppm CO₂eq d'ici 2100, il est prévu que les émissions totales de CO₂ provenant du secteur de l'approvisionnement en énergie diminueront au cours de la prochaine décennie et ces émissions sont caractérisées par des réductions de 90% ou plus en deçà des niveaux de 2010 entre 2040 et 2070 ». L'Arabie saoudite s'est opposée à ce que la phrase mette l'accent sur 450 ppm. Un auteur a précisé que la phrase fournit des informations fondées sur la figure RID.14 et qu'elle n'est pas sélective en ce qui concerne le scénario à 450 ppm. Les participants ont débattu de l'opportunité de conserver cette phrase, le Danemark, le Chili, la France et le Costa Rica s'exprimant en sa faveur et l'Arabie saoudite s'opposant à ce que seul le secteur de l'approvisionnement en énergie soit visé.

Les participants ont ensuite examiné la figure RID.14 sur **les émissions directes de CO₂ des principaux secteurs et les émissions de GES autres que le CO₂ pour les données de référence et les scénarios d'atténuation**. En réponse à une demande formulée par le Japon, la légende a été modifiée afin de préciser que les scénarios comprennent l'ensemble des options d'atténuation, tout en conservant la mention du fait que les scénarios incluent également le CSC, comme suggéré par l'Arabie saoudite. La figure a été acceptée avec d'autres modifications mineures proposées par l'Allemagne et l'Arabie saoudite.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule: que des options d'atténuation sont disponibles dans tous les grands secteurs; et que l'atténuation peut être plus rentable si elle adopte une approche intégrée qui combine les mesures permettant de réduire la consommation d'énergie et l'intensité des GES des secteurs d'utilisation finale, de décarboniser les sources d'énergie, de réduire les émissions nettes d'énergie et d'améliorer les puits de carbone dans les secteurs terrestres.

La sous-partie comprend des paragraphes portant sur: le fait que des stratégies d'atténuation systémiques et intersectorielles bien conçues sont plus rentables pour réduire les émissions qu'un accent sur des technologies et des secteurs spécifiques; et les mesures principales permettant de concrétiser les

scénarios d'atténuation qui limitent les concentrations de GES à des niveaux faibles (environ 450 ppm CO₂eq, *susceptibles* de limiter le réchauffement à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels). Elle indique que dans les scénarios qui atteignent des concentrations de 450 ppm CO₂eq d'ici 2100, il est prévu que les émissions totales de CO₂ provenant du secteur de l'approvisionnement en énergie diminueront au cours de la prochaine décennie et qu'elles sont caractérisées par des réductions de 90% ou plus en deçà des niveaux de 2010 entre 2040 et 2070. La sous-partie indique en outre: que les réductions à court terme de la demande énergétique sont une composante importante des stratégies d'atténuation économiquement rationnelles; et que le comportement, le mode de vie et la culture ont une influence considérable sur la consommation d'énergie et les émissions connexes, avec un potentiel d'atténuation élevé dans certains secteurs.

La sous-partie comprend également la figure RID.14 sur les émissions directes de CO₂ des principaux secteurs et les émissions de gaz autres que le CO₂ pour les scénarios de référence et les scénarios d'atténuation.

4.4: Les approches stratégiques pour l'adaptation et l'atténuation, les technologies et le financement: Cette sous-partie a d'abord été examinée au sein d'un groupe informel présidé par David Warrilow (Royaume-Uni) et Antonina Ivanova Boncheva (Mexique) le mercredi après-midi et dans la soirée. Warrilow a ensuite présenté les travaux du groupe à la plénière pour approbation.

Au sujet de la phrase introductive stipulant que les **politiques de soutien au développement et à la diffusion des technologies, ainsi que le financement pour les interventions relatives au climat**, peuvent compléter les politiques qui favorisent directement l'adaptation et l'atténuation, les délégués ont avancé diverses propositions d'ordre rédactionnel. Suite à une proposition avancée par les Maldives, rejointes par la Bolivie, pour l'inclusion d'une référence au « transfert » de technologies, les auteurs ont proposé de mentionner « le développement, la diffusion et le transfert de technologies », ce que les participants ont accepté. L'Autriche a proposé d'ajouter un texte stipulant que des réductions d'émissions substantielles exigeraient des changements importants dans les schémas d'investissement. La Bolivie a répondu que, si la proposition de l'Autriche était acceptée, une référence à la nécessité d'une « coopération internationale plus forte » serait également nécessaire. D'autres délégués, dont le Brésil et les États-Unis, ont préféré la formulation proposée par les auteurs, qui a par la suite été approuvée.

Dans un paragraphe sur le fait que la **coopération internationale** est essentielle à une adaptation efficace, le groupe informel a accepté de retirer la précision de « l'atténuation des » changements climatiques en tant que thème essentiel dans le cadre de la CCNUCC. Le Groupe a ensuite approuvé le texte, tel que présenté par le groupe informel, qui indique que la CCNUCC porte sur la lutte contre les changements climatiques.

Au sujet d'un libellé, proposé par le groupe informel, qui stipule que « **la coopération internationale à l'appui de la planification de l'adaptation** a historiquement reçu moins d'attention que l'atténuation, mais qu'elle augmente », le Nicaragua a demandé qu'il soit stipulé que la coopération internationale demeure insuffisante et le Coprésident du GTII

Field a répondu que ce libellé a déjà été approuvé dans le rapport détaillé du RSY. Les Maldives ont proposé d'ajouter « la mise en œuvre » à « la planification de l'adaptation ». Le paragraphe a été approuvé avec cette modification.

Le groupe informel a également examiné une phrase portant sur les **dimensions institutionnelles de la gouvernance en matière d'adaptation**, l'un des participants demandant l'inclusion d'exemples d'approches complémentaires pour l'adaptation entre les niveaux, « telles que les initiatives public-privé de réduction des risques à grande échelle et la diversification économique ». Les auteurs ont proposé une phrase distincte contenant des exemples, notamment les paiements pour les services écosystémiques, les partenariats public-privé, les lois sur le zonage des terres et la diversification économique, ce qui a été accepté.

Au sujet d'un libellé stipulant que « bien que les gouvernements locaux et le secteur privé possèdent des fonctions différentes, ils sont de plus en plus reconnus comme essentiels pour faire progresser l'adaptation », El Salvador, rejoint par le Nicaragua, a fait observer que la phrase ne correspond pas à la réalité puisque le secteur privé a joué un rôle secondaire dans l'adaptation. Le Coprésident du groupe informel, Warrilow, a précisé que le groupe avait répondu à cette préoccupation en remplaçant les gouvernements « infranationaux » par « locaux » et en ajoutant la mention des « diverses fonctions » des gouvernements locaux et du secteur privé. Le Pakistan, l'UE et le Président Pachauri ont appuyé la phrase telle que présentée. En réponse à une proposition de l'Autriche, le Coprésident du GTII Field a proposé de refléter que les fonctions « varient régionalement », ce qui a été accepté.

Au sujet d'une phrase recensant les exemples d'**approches institutionnelles en matière d'adaptation** qui impliquent de multiples acteurs, la Bolivie, rejointe par le Nicaragua, a demandé la suppression des « paiements pour les services écosystémiques », en faisant observer que ceux-ci ne représentent qu'une des multiples fonctions possibles que les écosystèmes remplissent. Field a proposé d'inclure plutôt « la gestion fondée sur les écosystèmes », ce que les délégués ont accepté. La Suisse a demandé que soit ajoutée la mention d'un instrument économique, telle qu'une assurance, ce qui a été accepté.

En ce qui concerne un paragraphe sur la **tarification du carbone**, les participants ont modifié le libellé afin de préciser qu'« en principe, les mécanismes qui déterminent le cours du carbone », notamment les systèmes de plafonnement et d'échange et les taxes sur le carbone, peuvent réaliser l'atténuation d'une manière économiquement rationnelle, mais qu'ils ont été mis en œuvre avec des effets divers imputables en partie à la situation nationale, ainsi qu'à la conception des politiques. Une phrase sur les effets des taxes sur les carburants a été modifiée afin de préciser que ces taxes ne sont pas forcément conçues aux fins de l'atténuation. L'ensemble du paragraphe a été approuvé par le Groupe tel que présenté par le groupe informel.

Sur la base d'une proposition de l'Arabie saoudite examinée dans le cadre de la sous-partie 3.4, le groupe informel a considérablement modifié un paragraphe portant sur les **avantages partagés et les effets secondaires néfastes de**

l'atténuation afin: de préciser que « les effets néfastes » et les avantages partagés de l'atténuation peuvent avoir une incidence sur la concrétisation d'autres objectifs; de supprimer une liste d'objectifs dans le projet de texte et de la remplacer par une nouvelle liste d'objectifs « tels que ceux qui sont liés à la santé humaine, la sécurité alimentaire, la diversité biologique, la qualité de l'environnement local, l'accès à l'énergie et les moyens de subsistance »; de supprimer une phrase sur les subventions, pour la placer ailleurs; de préciser si et dans quelle mesure les effets secondaires qui apparaissent seront propres à chaque cas et chaque lieu et dépendront de la situation locale et de l'échelle, de la portée et du rythme de la mise en œuvre; et d'ajouter une déclaration sur le fait que de nombreux avantages partagés et effets secondaires néfastes n'ont pas bien été quantifiés. Le paragraphe, tel que présenté par le groupe informel, a été approuvé par le Groupe.

Le Groupe a examiné une phrase stipulant que « les politiques technologiques complètent d'autres politiques d'atténuation, et de nombreux efforts d'adaptation peuvent en outre dépendre essentiellement de la diffusion des technologies et des pratiques de gestion ». La Bolivie a demandé d'ajouter que « la coopération internationale peut jouer un rôle constructif dans le développement, la diffusion et le transfert de connaissances et de technologies écologiquement rationnelles », d'après le RID du GTIII. Le Coprésident du GTIII Edenhofer a déclaré que la coopération internationale ne relevait pas de ce chapitre. Les Maldives ont préconisé de mentionner non seulement la diffusion des technologies, mais également le développement et le transfert de technologies. Au terme de consultations informelles sur le paragraphe, le Coprésident du GTII, Field, a présenté le libellé révisé qui stipule que « les politiques en matière de technologies (développement, diffusion et transfert) » complètent d'autres politiques d'atténuation « à tous les niveaux, depuis l'échelon international jusqu'à l'échelon infranational », ce qui a été approuvé par la suite. Le reste du paragraphe a été approuvé, tel que présenté par le groupe informel.

Les participants ont accepté de modifier une phrase portant sur ce qui est nécessaire aux scénarios d'atténuation **qui stabilisent les concentrations sans en dépasser les plafonds** afin de préciser le besoin en investissements annuels dans l'efficacité énergétique des principaux secteurs que sont les transports, l'industrie et le bâtiment.

Les participants ont également accepté de modifier un paragraphe portant sur les ressources financières afin qu'il porte d'abord sur le déficit **de ressources financières disponibles** pour l'adaptation et l'atténuation et indique ensuite qu'il existe un écart entre les besoins mondiaux en matière d'adaptation et les fonds disponibles.

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule, entre autres, que les mesures d'adaptation et d'atténuation efficaces dépendront des politiques et des mesures adoptées à de multiples échelons.

La sous-partie comprend un paragraphe qui porte sur la coopération internationale aux fins d'une atténuation efficace et sur le renforcement de l'adaptation par le biais de la coordination à divers échelons de gouvernance. Le paragraphe contient des points indiquant que:

- la CCNUCC est le principal forum multilatéral portant sur la lutte contre les changements climatiques;

- le Protocole de Kyoto présente des enseignements sur la participation, la mise en œuvre, les mécanismes de flexibilité et l'efficacité environnementale;
 - les liens entre les politiques offrent des avantages potentiels en matière d'atténuation des changements climatiques; et
 - la coopération internationale à l'appui de l'adaptation a reçu moins d'attention que l'atténuation, mais augmente.
- Un paragraphe sur l'augmentation des plans et stratégies nationaux et infranationaux depuis le RE4 contient des points qui indiquent que:

- les gouvernements nationaux jouent un rôle essentiel dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation;
- les dimensions institutionnelles, notamment l'intégration de l'adaptation dans la planification et la prise de décisions, jouent un rôle essentiel dans la transition entre la planification et la mise en œuvre de l'adaptation;
- les mécanismes qui déterminent le cours du carbone peuvent en principe concrétiser une atténuation économiquement rationnelle, mais ont été mis en œuvre avec des effets divers;
- les approches réglementaires et les actions d'information sont largement appliquées et souvent efficaces sur le plan environnemental;
- les politiques sectorielles d'atténuation ont été plus largement appliquées que les politiques portant sur l'ensemble de l'économie et peuvent être mieux adaptées pour surmonter certains obstacles; et
- les instruments économiques, tels que les subventions en faveur des technologies d'exploitation des énergies renouvelables, ont stimulé la récente croissance des énergies renouvelables, alors que la réduction des subventions en faveur des activités liées aux GES peut parvenir à des réductions des émissions.

D'autres paragraphes portent sur: les avantages partagés et les effets secondaires néfastes de l'atténuation et sur leurs effets sur d'autres objectifs; les politiques technologiques visant à compléter les autres politiques d'atténuation à diverses échelles; le besoin de changements importants dans les schémas d'investissement pour réaliser des réductions d'émissions substantielles; l'écart entre les besoins mondiaux en matière d'adaptation et les fonds disponibles; et le manque de ressources financières pour l'adaptation par rapport à l'atténuation.

4.5: Les compromis, les synergies et les interactions avec le développement durable: À propos d'une phrase indiquant que **les changements climatiques représentent une menace pour le développement durable**, le Danemark, rejoint par l'Allemagne, a demandé l'ajout d'un libellé qui fournisse un contexte plus large sur la manière dont l'atténuation et l'adaptation peuvent améliorer le bien-être humain. La Bolivie, soutenue par l'Arabie saoudite, a demandé de remplacer la phrase par un libellé qui stipule que la limitation des effets des changements climatiques est nécessaire à la concrétisation du développement durable et à l'équité, notamment l'élimination de la pauvreté. Suite à des propositions visant à conserver un texte introductif concis, la phrase a été approuvée telle que présentée. Le reste des phrases du texte introductif ont également été approuvées avec des modifications rédactionnelles mineures.

Les auteurs ont proposé d'ajouter un paragraphe sur le texte du RID du GTII au paragraphe portant sur les menaces liées aux changements climatiques, tel que proposé par la

Norvège au cours de discussions menées au sein d'un groupe restreint chargé des questions d'adaptation, qui stipule que « le report des mesures d'atténuation peut réduire les options qui se présenteront à l'avenir pour les modes de résilience face aux changements climatiques et l'adaptation » et que « les possibilités de tirer partie des synergies positives entre l'adaptation et l'atténuation peuvent diminuer avec le temps, en particulier si les limites de l'adaptation sont dépassées ». Les participants ont accepté la proposition des auteurs.

Un débat a eu lieu à propos d'une phrase portant sur le fait que les **mesures intégrées** sont « particulièrement pertinentes » pour: la planification énergétique et sa mise en œuvre; les interactions entre l'eau, l'alimentation, la production d'énergie et la séquestration du carbone biologique; et la planification urbaine. En réponse à une proposition de l'Arabie saoudite visant à refléter également le CSC, les auteurs ont précisé que la phrase fait référence aux activités terrestres et que l'accent porte sur l'eau, l'alimentation et la production d'énergie. Le Brésil a demandé pourquoi la séquestration du carbone biologique faisait l'objet d'une mention particulière. La Bolivie a préconisé l'emploi de termes acceptés, notamment « la production alimentaire » et l'Arabie saoudite a également mentionné la production d'eau. Suite à la suggestion des auteurs de conserver un libellé concis, les participants ont accepté de faire référence aux interactions entre « l'eau, l'alimentation et la séquestration du carbone biologique, et la planification urbaine ».

Texte final du RID du RSY: Le texte introductif de cette sous-partie stipule: que les changements climatiques représentent une menace pour le développement durable; qu'il existe de nombreuses possibilités de lier l'atténuation, l'adaptation et la poursuite d'autres objectifs sociétaux grâce à des mesures intégrées; et qu'une mise en œuvre réussie dépend d'instruments pertinents, de structures de gouvernance appropriées et de capacités renforcées pour réagir.

La sous-partie comprend des paragraphes portant sur le fait: que les changements climatiques exacerbent les autres menaces pesant sur les systèmes sociaux et naturels en faisant peser des charges supplémentaires sur les pauvres en particulier; qu'il est nécessaire de s'intéresser à la fois à l'adaptation et à l'atténuation pour aligner les politiques climatiques sur le développement durable; et que le report des mesures d'atténuation mondiales peut réduire les options qui se présenteront à l'avenir pour les modes de résilience face aux changements climatiques et l'adaptation. Elle indique en outre que des stratégies et des mesures peuvent être adoptées aujourd'hui et permettront de progresser vers des modes de résilience face aux changements climatiques orientés vers le développement durable, tout en contribuant à améliorer les moyens de subsistance, le bien-être social et économique et la gestion efficace de l'environnement.

ADOPTION DU RAPPORT DÉTAILLÉ: Le Président Pachauri a souligné que le processus d'adoption du rapport détaillé du RSY est différent du processus d'approbation du RID et a invité les délégués à examiner le rapport détaillé chapitre par chapitre. La Secrétaire du GIEC, Christ, a rappelé au Groupe que l'objectif de l'examen du rapport détaillé est de veiller à la cohérence avec le RID et les rapports sous-jacents des GT.

Introduction: Leo Meyer, Chef de l'UAT du RSY, a précisé les modifications apportées à la partie, qui a ensuite été adoptée.

Thème 1: Les changements observés et leurs causes:

L'éditeur chargé de ce thème a guidé les participants au fil du document, en se félicitant du processus de retour et en signalant: des changements mineurs visant à appuyer les révisions apportées dans le texte du RID; les changements visant à accroître la traçabilité et à renforcer la transparence; et les corrections d'erreurs rédactionnelles. Il a précisé que le chapitre du RID sur les « causes » emploie un langage plus simple pour refléter les deux chapitres du rapport détaillé portant sur « l'attribution » et « les facteurs », qui synthétisent tous les deux les données provenant du GTI et du GTII et nécessitaient une structure légèrement différente pour le rapport détaillé.

Thème 2: Les futurs changements, risques et impacts du climat: Un auteur a précisé les changements apportés au chapitre et celui-ci a été adopté, y compris les tableaux et les figures.

Thème 3: Les pistes futures pour l'adaptation, l'atténuation et le développement durable: Les auteurs ont annoncé une cohérence totale entre le RID et le rapport sous-jacent et les participants ont adopté le thème 3 tel que présenté, y compris ses tableaux et figures.

Thème 4: L'adaptation et l'atténuation: Les éditeurs ont précisé les changements apportés à ce chapitre, y compris ses figures et ses tableaux. Le tableau 4.1 et la figure 4.5 ont fait l'objet de discussions.

Dans le **tableau 4.1**, suite à des propositions de l'Arabie saoudite et du Chili, le facteur contraignant « gouvernance et arrangements institutionnels fragiles » a été modifié en « enjeux en matière de gouvernance et d'arrangements institutionnels » afin que le tableau soit conforme au RID.

En ce qui concerne la **figure 4.5**, l'Arabie saoudite a remis en question la référence aux flux de trésorerie des entreprises, aux recettes fiscales générales et aux taxes internationales en tant que sources de capital et a exprimé ses préoccupations quant aux implications internationales de l'emploi de ces termes. Le Président Pachauri a répondu que la figure était incluse dans la version du 25 août distribuée aux gouvernements et qu'aucune observation n'avait été reçue. Le Coprésident du GTIII Edenhofer a précisé que le tableau est descriptif et n'a pas d'implications normatives, et il a proposé de mentionner le Mécanisme pour un développement propre (MDP) au lieu des taxes internationales. Le Royaume-Uni a proposé « les taxes internationales, par exemple les taxes du MDP », à quoi Edenhofer a répondu que la seule taxe internationale qui existe relève du MDP. Le Groupe a accepté de remplacer taxes « internationales » par « du MDP ».

Le Brésil a proposé de supprimer la mention de REDD de l'encadré sur les projets, en faisant observer que REDD+ n'est pas un projet. Edenhofer a accepté cette proposition.

Suite à ces modifications et à d'autres modifications mineures, les délégués ont adopté ce chapitre avec les figures et les tableaux connexes.

ADMISSION DES ORGANISATIONS OBSERVATRICES

La Secrétaire du GIEC, Christ, a présenté ce point de l'ordre du jour (IPCC-XL/Doc.7) le lundi. Le Groupe a accepté d'admettre en qualité d'observateurs la Croix verte internationale, l'Association Carré Géo & Environnement (Cameroun) et CARE International (Danemark).

FUTURS TRAVAUX DU GIEC

La Coprésidente du GTF Helen Plume (Nouvelle-Zélande) a présenté le deuxième rapport d'étape du GTF (IPCC-XL/Doc.13), en s'exprimant également au nom du Coprésident du GTF Taha Zadari (Arabie saoudite). Elle a également présenté un document de synthèse (IPCC-XL/Doc.13 Add.1) résultant des discussions menées à la troisième réunion du GTF du 26 octobre 2014, qui identifie d'autres domaines de convergence et définit des options pour: les futurs produits du GIEC; la structure permettant d'élaborer les produits du GIEC; et le renforcement de la participation et de la contribution des pays en développement. Elle a indiqué qu'un document sur les recommandations sera disponible en janvier 2015 et qu'il sera soumis pour examen à la GIEC 41 en février 2015, où le Groupe devra trouver un accord sur, entre autres, la taille, la structure et la composition du prochain Bureau à élire à la GIEC 42. En réponse à une question du Royaume-Uni, le Président Pachauri a indiqué que les gouvernements peuvent soumettre au Secrétariat leurs observations portant sur le document sur les recommandations.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Jonathan Lynn, Chef des communications et des relations médiatiques du GIEC, a donné un aperçu des activités de communication et de sensibilisation menées depuis la GIEC 39 et a fourni des plans de sensibilisation pour l'année à venir (IPCC-XL/Doc.9). Il a signalé la planification d'un vaste programme de sensibilisation visant à présenter le RE5, y compris des manifestations sous-régionales, la première d'entre elles devant se tenir en Afrique du Sud. Lynn a déclaré que le rapport serait diffusé selon les régions et les thèmes, dans toutes les langues onusiennes, par le biais du site Internet du GIEC. Le Maroc a félicité le Secrétariat pour la compilation des travaux et la nouvelle dynamique en matière de communication, et a souligné la nécessité de diffuser le RE5 dans les pays en développement.

DEMANDE D'ÉLABORATION D'UN ÉVENTUEL DOCUMENT TECHNIQUE OU DE TOUTE AUTRE MESURE APPROPRIÉE SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT, L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

La Secrétaire du GIEC, Christ, a introduit ce point de l'ordre du jour (IPCC-XL/Doc.14, Corr.1) et a annoncé qu'une autre demande pour l'élaboration d'un rapport technique sur cette question a été reçue par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle a déclaré que plusieurs options ont été examinées et que des consultations au sujet de la demande ont été menées avec les organisations onusiennes pertinentes. Elle a présenté les options et les procédures permettant d'aborder cette question, notamment par le biais d'un rapport technique, d'un rapport spécial, d'un atelier ou d'une réunion d'experts.

L'Argentine, la Bolivie, le Venezuela, le Brésil, Cuba, l'Équateur et la République de Corée se sont dits hésitants à prendre toute décision immédiate pour de nouveaux travaux dans ce domaine.

L'Autriche, soutenue par la Norvège, a manifesté son intérêt pour la préparation d'un document technique qui rassemble les données du RE5 sur cette question. La Tanzanie, soutenue

par le Mali, le Japon, les États-Unis, les Pays-Bas, le Brésil et le Royaume-Uni, a demandé soit un document technique, soit un rapport spécial, en tant que priorité pour les pays en développement.

La Nouvelle-Zélande, soutenue par l'Irlande, le Japon, les États-Unis, l'Espagne, la Chine, la Suisse et la Slovénie, a proposé une réunion d'experts comme première étape, sans contrainte de temps pour élaborer quoi que ce soit avant la CdP à la CCNUCC prévue à Paris en 2015. L'Irlande a proposé d'accueillir cette réunion d'experts. Le Brésil, soutenu par la Tanzanie, l'Autriche et le Maroc, s'est déclaré intéressé par une réunion de cadrage réunissant des experts, sans préjuger du résultat, mais a demandé des éclaircissements au sujet de la participation. Le Président Pachauri a déclaré que selon les procédures du GIEC, une telle réunion devrait normalement compter la participation de scientifiques et d'experts, avec la possibilité de sélectionner également des fonctionnaires gouvernementaux. Christ a signalé que les critères du GIEC exigent que les candidats soient proposés par les points focaux des gouvernements ou par des organisations observatrices aux bureaux des GT concernés ou au Président du GIEC, selon ce qu'il convient.

Le Président Pachauri a ensuite proposé de prier le Comité exécutif et le Secrétariat d'organiser une petite réunion de cadrage avec des experts, dotée d'une enveloppe budgétaire. Le Groupe a accepté cette proposition.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ EXÉCUTIF DU GIEC

Le Président Pachauri a fait rapport sur les activités mensuelles du Comité exécutif du GIEC, en indiquant que celui-ci répondait aux recommandations du CIA, qui avait reconnu la valeur de l'Équipe exécutive et avait recommandé la création d'un Comité exécutif qui soumettrait au Groupe des rapports présentant le détail de ses débats.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GIEC APPLICABLE AUX CI

Le Vice-Président du GIEC et Président du Comité chargé des CI, Hoesung Lee (République de Corée) a fait rapport sur le Comité chargé des CI (IPCC-XL/Doc.12). Il a déclaré que l'examen des formulaires de déclaration des CI mené par le Comité chargé des CI révélait un respect total de la politique applicable aux CI et a proposé de modifier le formulaire afin de demander des détails sur tout travail mené par les candidats considérés. Le Groupe a approuvé le formulaire révisé de déclaration des CI. En réponse à une question posée par le Royaume-Uni, Lee a indiqué qu'aucun membre ne s'est jamais trouvé en situation de CI, mais que si un tel cas était suspecté, le Comité ferait diligence afin de déterminer si un CI existe et parvenir à une décision unanime sur les mesures à prendre.

RAPPORTS D'ÉTAPE

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE GTIN: La Coprésidente du GTIn, Thelma Krug (Brésil), a fait rapport sur les progrès du GTIn (IPCC-XL/Doc.6, Rev.1). Elle a mis l'accent sur les futures activités du GTIn, notamment l'affinage méthodologique des lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES: terres humides, grâce à un

questionnaire en ligne, et deux réunions d'experts prévues en 2015 afin d'identifier les domaines spécifiques à aborder dans les futurs travaux du GTIn. Elle a déclaré que le Groupe devrait examiner le budget révisé du GTIn pour 2015, qui, a-t-elle fait remarquer, ne diffère quantitativement pas du budget approuvé à la GIEC 39. L'Allemagne a souligné que le programme de travail pour 2016 ne pouvait pas être approuvé à ce stade et qu'il serait révisé sur la base de l'état d'avancement des travaux en 2015. Les Coprésidents du GTIn sont convenus que le programme de travail devrait être examiné à la prochaine réunion plénière du GIEC en février 2015.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DONNÉES ET SCÉNARIOS EN APPUI AUX ÉTUDES D'IMPACT CLIMATIQUE (GTEIC):

La Secrétaire du GIEC, Christ, a présenté le rapport d'étape du GTEIC (IPCC-XL/Doc.17), en signalant ses activités récentes concernant le développement d'un centre de diffusion des données (CDD), les directives et les activités techniques, et le renforcement des capacités. Elle a fait remarquer qu'un certain nombre d'éléments nouveaux ont également été ajoutés au programme du GTEIC, notamment l'élaboration d'un document de réflexion visant à définir une vision à long terme pour le CDD. Elle a annoncé que la prochaine réunion du GTEIC se tiendrait du 24 au 26 novembre 2014 à Yokohama, au Japon.

PROGRAMME DE BOURSES DU GIEC: La Secrétaire Christ a présenté le rapport d'étape du Programme de bourses du GIEC (IPCC-XL/Doc.8). Le Président Pachauri a demandé l'aide du Groupe pour identifier des sources de soutien permettant d'accroître les dotations afin de porter le nombre de bourses à 45 à 50 par an.

PRÉPARATIFS DE LA RÉUNION D'EXPERTS SUR D'ÉVENTUELLES ÉTUDES DU PROCESSUS DU GIEC:

Faisant observer que cette question (IPCC-XL/Doc.10) avait été examinée de manière plus approfondie par l'Équipe spéciale chargée des questions financières concernant les implications budgétaires, Christ a ajouté que la réunion d'experts se tiendra désormais en février 2015 et non en 2014. Elle a annoncé que le Comité exécutif a créé un comité directeur chargé de poursuivre l'élaboration de la liste d'experts. Le Président Pachauri a déclaré que l'équilibre entre les régions et entre les sexes serait considéré.

AUTRES RAPPORTS D'ÉTAPE: Christ a ensuite présenté d'autres rapports d'étape portant sur: l'empreinte carbone du GIEC (IPCC-XL/Doc.11); les progrès accomplis par le GTI pour l'élaboration du RE5 du GIEC (IPCC-XL/Doc.15); et les progrès accomplis par le GTII pour l'élaboration du RE5 du GIEC (IPCC-XL/Doc.16). Au sujet de l'empreinte carbone du GIEC, elle a signalé les efforts déployés pour réduire l'empreinte carbone des activités du GIEC et des déplacements liés aux réunions, y compris les activités par téléconférence, l'utilisation d'un système économe en papier, la tenue de réunions consécutives, et la prise en compte des critères relatifs à l'empreinte carbone lors de la sélection des lieux de réunions.

Au sujet des progrès du GTI, le Coprésident Stocker a signalé la charge croissante qui pèse sur les scientifiques pour l'examen des conclusions scientifiques et de la littérature relative aux changements climatiques, et a demandé qu'il soit reconnu qu'un soutien renforcé devrait être envisagé pour

s'assurer que leurs travaux soient aussi efficaces et complets que possible. Le Coprésident du GTI, Dahe Qin, a fait observer les activités de communication et de sensibilisation menée en Chine pour transmettre les messages du RE5. Les Coprésidents du GTI ont exprimé l'espoir qu'un plus grand nombre de scientifiques issus des pays en développement et des pays à économie en transition soient impliqués dans le processus du RE6.

Les Coprésidents du GTII ont signalé que les versions finales de tous les chapitres sont désormais disponibles et que l'un des rôles essentiels du GTII a été d'élaborer des chapitres régionaux. Ils ont fait remarquer que plus de 1000 présentations des conclusions ont été faites par les auteurs du rapport du GTII et que les organisations partenaires ont été impliquées afin de s'assurer que les intervenants disposent des outils scientifiques pour l'adaptation.

Le Coprésident du GTIII, Edenhofer, a fait observer que les scientifiques sont les cartographes qui explorent les différentes pistes à parcourir par les décideurs. Il a mis en exergue un chapitre du rapport du GTIII sur les établissements humains et les villes, en faisant remarquer que tous les niveaux gouvernementaux sont désormais couverts. Il a annoncé que le rapport complet devrait être publié en novembre 2014 et a mis l'accent sur les mesures de sensibilisation importantes qui sont nécessaires pour transmettre les messages du rapport du GTIII. Il a déclaré que le dialogue structuré entre experts (DSE) qui s'est tenu à la réunion de la CCNUCC à Bonn en juin 2014 a offert aux scientifiques l'opportunité de « fournir des cartes » à l'usage des délégués et pour entamer des discussions avec les décideurs. Il a mis en exergue l'excellente coopération entre les trois GT au sujet du RSY. Le Coprésident du GTIII, Pichs Madruga, a fait remarquer l'intérêt croissant des gouvernements pour le GIEC et la participation plus diversifiée aux sessions du GIEC, qui n'a pas eu d'incidences sur la rigueur scientifique des résultats. L'Arabie saoudite a exprimé ses préoccupations au sujet d'une diapositive sur les émissions présentée par le Coprésident du GTIII lors du DSE ainsi qu'au sujet des groupements de pays fondés sur les revenus, en faisant remarquer les désaccords importants exprimés au sujet de cette question lors du processus d'approbation du RID du GTIII. Le représentant a déclaré que cela n'aurait pas dû être présenté comme une conclusion du GIEC et a exprimé sa préoccupation à propos de la manière dont les informations sont diffusées. Le Président Pachauri a indiqué que ces observations seraient reflétées dans le rapport de la réunion.

QUESTIONS RELATIVES À LA CCNUCC ET À D'AUTRES ORGANES INTERNATIONAUX

La Secrétaire Christ et Florin Vladu, du Secrétariat de la CCNUCC, ont mis en exergue les présentations du GIEC au DSE de la CCNUCC, en faisant état des nombreuses interactions entre les négociateurs et les scientifiques. Christ a également signalé d'autres réunions dans le cadre de la CCNUCC, du PNUE, de la Convention sur la diversité biologique et du Sommet sur le climat du Directeur général des Nations Unies. Christ et Vladu ont également signalé qu'une manifestation spéciale du GIEC et diverses présentations auront lieu à la CdP 20 à la CCNUCC à Lima, au Pérou.

ERREURS PRÉSUMÉES DANS LE RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS DE LA CONTRIBUTION DU GROUPE DE TRAVAIL III AU CINQUIÈME RAPPORT D'ÉVALUATION

Le Coprésident du GTIII, Edenhofer, a présenté ce point (IPCC-XL/Doc.18), en faisant remarquer que depuis l'approbation du RID du GTIII, plusieurs erreurs possibles ont été identifiées. Il a expliqué les procédures adoptées conformément au protocole d'erreur et a ensuite soumis les errata à l'approbation du Groupe. L'Arabie saoudite a proposé une procédure selon laquelle les erreurs importantes seraient soumises à l'examen du Groupe et, si elles étaient jugées importantes, devraient être supprimées du RID. L'Autriche s'est opposée à un réexamen de la procédure de traitement des erreurs, en déclarant que celle-ci s'était avérée efficace et adaptée. Les errata ont ensuite été approuvés par les participants.

QUESTIONS DIVERSES

La Secrétaire Christ a présenté le document IPCC-XL/Doc.5 sur les demandes d'ateliers sur les enseignements tirés du RE5 pour identifier les lacunes scientifiques dans les connaissances communes aux GT. Le Groupe a ensuite approuvé les demandes émanant du Programme international sur la géosphère et la biosphère et du Programme de recherches sur la vulnérabilité, les impacts et l'adaptation aux changements climatiques parrainé par le PNUE.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La GIEC 41 se réunira du 24 au 27 février 2015 à Nairobi, au Kenya.

CLÔTURE DE LA SESSION

Le Président Pachauri a adressé ses remerciements à toutes les personnes et tous les groupes qui ont contribué à la réalisation du RSY du RE5 et au Gouvernement du Danemark et à l'hôtel Tivoli pour l'accueil de la manifestation, ainsi qu'à de nombreux autres intervenants. Christ et le coprésident du GTII Christopher Field, s'exprimant au nom des coprésidents des GT, ont également adressé leurs remerciements, notamment au Président Pachauri qui leur a répondu de même.

Francis Hayes, Administrateur chargé des conférences du GIEC, a ensuite diverté les participants par une interprétation adaptée au GIEC de la chanson « Let's Face the Music and Dance », avec une vidéo de la danse de Fred Astaire et Ginger Rogers projetée sur des écrans, et avec un épouvantail à tête de citrouille-lanterne pour partenaire de danse.

Le RSY du RE5 adopté et son RID approuvé, la réunion a été close samedi 1^{er} novembre à 16h40.

BRÈVE ANALYSE DE LA GIEC 40

Avec l'approbation du Rapport de synthèse (RSY) à Copenhague, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a achevé son Cinquième rapport d'évaluation sur les causes, les conséquences et les réponses possibles en matière de changements climatiques. Lancée il y a six ans à Budapest, en Hongrie, l'élaboration du RE5 a impliqué plus de 830 scientifiques issus de plus de 80 pays, qui se sont appuyés sur les travaux de plus de 1000 auteurs et 2000 réviseurs experts et ont travaillé au sein des trois groupes

de travail. Le processus a abouti à l'adoption du RSY, qui est composé des 175 pages du « rapport détaillé » et de son RID, ce dernier représentant le condensé du condensé de milliers de pages (qui synthétisent elles-mêmes plus de 30 000 documents scientifiques) approuvé ligne par ligne par les 195 membres gouvernementaux du Groupe. Par le biais de ce processus, le RE5 est censé fournir les bases scientifiques de la politique climatique mondiale, notamment un soutien aux négociations sur un nouvel accord international dans le cadre de la CCNUCC, qui devrait être adopté à Paris en 2015. L'immensité et la complexité de la tâche sont difficiles à surévaluer.

Pourtant, à l'issue de ce processus, les conclusions du Groupe sont remarquablement simples et définitives: les changements climatiques sont sans équivoque et sans précédent; des réductions d'émissions importantes et durables sont nécessaires si l'on veut éviter les conséquences les plus graves; et plus on retarde l'action plus elle sera coûteuse et plus on devra s'en remettre à l'avenir à des technologies qui n'ont pas été testées.

Cette brève analyse porte sur l'adoption du RSY à Copenhague tout en attirant l'attention sur la portée du RE5 dans son entier. Elle résume les principales conclusions figurant dans le RSY, se penche sur le processus d'approbation du RID et replace la GIEC 40 dans le contexte plus large de l'évolution de la politique climatique mondiale.

ET TANT QUE L'ON A ENCORE LE FANTÔME D'UNE CHANCE... (IRVING BERLIN, TEL QU'ADAPTÉ PAR FRANCIS HAYES)

Bien que les changements climatiques d'origine anthropique ne soient pas une nouveauté (le Groupe lui-même en a établi la réalité avec 90% de certitude dans son Quatrième rapport d'évaluation), le RE5 confirme que les changements climatiques sont indéniables et sans pareils. En outre, il conclut que les émissions de GES d'origine anthropique ont continué à augmenter et l'ont fait plus rapidement au cours des dernières décennies qu'au cours des dernières 800 000 années, au minimum. La limitation du réchauffement à moins de 2°C, qui est largement reconnue comme un terrain sûr et représente l'objectif officiel dans le cadre de la CCNUCC, est « susceptible » d'être concrétisée, avec un niveau de probabilité de 66%, si les émissions cumulatives maximales de CO2 sont limitées à 2900 GtCO2. Cela signifie qu'il existe un « budget carbone » total de 2900 GtCO2, dont un total de 1900 GtCO2 avait déjà été émis avant 2011, ne laissant que 1000 GtCO2 d'émissions possibles. En d'autres termes, nous avons utilisé les deux tiers de ce budget carbone. Ainsi que beaucoup l'ont fait remarquer, au rythme actuel des émissions nous pourrions avoir épuisé le budget carbone en moins de 30 ans.

Le RE5 est la première évaluation du GIEC à étudier le budget carbone avec une telle précision numérique. Si les rapports d'évaluation précédents n'allaient pas jusqu'à indiquer au monde la quantité exacte de CO2 qui peut être relâchée dans l'atmosphère avant que la perturbation anthropique du système climatique puisse être considérée comme dangereuse, le RE5 indique clairement qu'avec les deux tiers du budget carbone dépensés et seulement un tiers restant, l'objectif mondial adopté au niveau international pourrait se trouver hors d'atteinte, à moins d'une atténuation supplémentaire et efficace.

En outre, le RE5 indique clairement que le temps presse: à moins que les émissions ne culminent bientôt et ne commencent à décroître pour atteindre zéro d'ici la fin du siècle, la limitation du réchauffement à moins de 2°C est peu probable. Les scénarios qui permettraient de limiter l'augmentation de la température mondiale à 2°C et les concentrations atmosphériques à environ 450 ppm CO₂eq à la fin du siècle impliquent des réductions d'émissions de 40 à 70% par rapport à 2010 d'ici 2050, et des niveaux d'émissions proches de zéro d'ici 2100.

Étant donné cette réalité, dans le RE5, le GIEC adopte un cadre de gestion des risques. Il met en lumière les liens étroits qui existent entre les changements climatiques, les risques et le développement, lorsque les changements climatiques exacerbent la pauvreté, la dégradation de l'environnement et les conflits politiques, agissant ainsi comme des « multiplicateurs de menaces ».

En regard du RE4, le RE5 a apporté des améliorations majeures concernant l'harmonisation des informations entre les scénarios et l'intégration d'un plus grand éventail de considérations socio-économiques, technologiques et institutionnelles. Il comprend également des projections sur l'élévation du niveau des mers et des données sur la fonte des calottes glacières plus solides et porte une attention plus importante au domaine des technologies, y compris les technologies de piégeage du dioxyde de carbone qui n'ont pas été testées et la géo-ingénierie. Le RE5 est la première évaluation du GIEC à étudier les océans en tant que région et à aborder des sujets tels que les effets indirects des changements climatiques sur l'exacerbation de la violence. Bien que le développement durable ait été souligné de plus en plus fortement dans chaque rapport d'évaluation, le RE5 inscrit résolument l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ses effets dans le contexte du développement durable.

Le RE5 est également un produit plus solide et minutieux du fait de l'examen du GIEC par le CIA, et son élaboration a vu une intégration et une coordination meilleures des travaux des trois GT, les travaux du GTI étant échelonnés de manière à ce que ses conclusions puissent alimenter les discussions des GTII et GTIII.

ÉCRIS ÇA, COUPE ÇA, COLLE ÇA, ENREGISTRE ÇA, CAPTURE ÇA, TRAVAILLE ÇA; VITE EFFACE ÇA (DAFT PUNK)

Le RSY a pour mandat de « synthétiser et d'intégrer les éléments figurant dans les rapports d'évaluation et les rapports spéciaux ». À chaque session d'approbation du RID du RSY, un débat a lieu sur la question de savoir si le RSY n'est qu'un « copié-collé » des rapports des GT ou s'il en est une réelle synthèse et apporte une valeur ajoutée. Quoi qu'il en soit, dans la mesure où le texte du RID du RSY provient des rapports des GT déjà adoptés par le Groupe, le processus d'approbation ligne par ligne est à certains égards plus facile que celui des RID des GT. Les controverses et les problèmes sont quelque peu prévisibles puisqu'ils ne sont pas nouveaux, et faute d'accord, les RID des trois GT eux-mêmes fournissent des solutions de repli avec des libellés déjà approuvés qui ne peuvent pas être facilement rejetés.

Toutefois, le RSY (tout au moins son RID) est également le rapport le plus sensible sur le plan politique et le plus directement pertinent pour les politiques puisque c'est souvent celui que la plupart des décideurs sont susceptibles de lire et/ou de citer. Cela a été manifeste lors de certains débats à Copenhague, en particulier lors du débat sur l'encadré comprenant des informations sur l'Article 2 de la CCNUCC. Cet article définit l'objectif de la Convention, qui est de parvenir à « ... stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable ».

Conformément à son mandat pour l'apport d'informations pertinentes pour les politiques, mais non prescriptives politiquement, le Groupe est convenu d'aborder cet article lors de sa décision initiale concernant la portée du RSY, puisque le RSY devait intégrer les conclusions des trois GT renvoyant directement à cet objectif. Cependant les opinions sur ce qui devrait être inclus en référence à cet objectif n'ont pas été facilement conciliées. Certains pays ont demandé d'être plus pragmatique, en indiquant directement la nécessité d'un développement durable, notamment en ce qui concerne la coopération internationale et l'aide financière. Ils ont été contrés par d'autres qui ont estimé que cette question transgressait la règle interdisant d'être politiquement prescriptif. Cela pourrait être simplement trop difficile à entreprendre, même pour le GIEC qui ménage « les deux pôles est/devrait être » qui séparent les mondes de la science et de la politique. Quoi qu'il en soit, la complexité du processus d'approbation et les négociations prolongées ont laissé peu de place et de temps pour se positionner à Copenhague, et l'encadré a finalement été entièrement supprimé. Certains ont vu un aspect positif à ce résultat: les efforts déployés pour élaborer un encadré sur l'Article 2 ont finalement abouti à la formulation d'une phrase dans l'introduction du RSY, qui indique que le RSY comprend des informations relevant de l'Article 2 de la CCNUCC. En d'autres termes, l'ensemble du rapport est pertinent.

« L'ÂGE DE PIERRE N'A PAS PRIS FIN PARCE QU'IL N'Y AVAIT PLUS DE PIERRES » (PACHAURI, PRÉSIDENT DU GIEC, CITANT UN ANCIEN MINISTRE DU PÉTROLE SAOUDIEN)

La GIEC 40 a eu lieu à peine un mois avant que les Parties à la CCNUCC ne se réunissent à Lima pour une étape importante vers l'accord très attendu à Paris en 2015. Toutefois, tout le monde se souvient de ce qui s'est passé à la dernière réunion sur les changements climatiques à Copenhague, juste après la publication par le GIEC de sa précédente évaluation, qui présentait en fait des conclusions très semblables, si ce n'est moins exhaustives, ce qui a amené à se demander ce qui pourrait conduire cette fois-ci à une issue plus favorable. L'absence d'accord sur l'Article 2 de la CCNUCC, ainsi que l'incapacité à s'accorder sur d'autres libellés (par exemple sur les groupements de pays par revenus au sein du GTIII)

peuvent être considérées comme des signes avant-coureurs des événements à venir à Lima et à Paris. Toutefois, les optimistes peuvent soutenir qu'avec du recul, les pays n'étaient pas prêts pour un accord global en 2009 comme ils le sont maintenant. Ils peuvent également faire remarquer, ainsi que le Secrétaire général de l'OMM Michel Jarraud l'a fait au cours de la conférence de presse pour le lancement du RSY, que comme cette fois-ci il ne saurait être question d'incertitude pour justifier l'inaction, les gouvernements peuvent également commencer à reconnaître que leurs électeurs peuvent désormais les tenir pour responsables s'ils ne prennent pas de mesures.

Sans plus de cérémonie après l'achèvement de son cinquième cycle d'évaluation, le GIEC va se lancer dans ses travaux futurs. La GIEC 41 devrait prendre une décision sur l'opportunité d'entreprendre un sixième rapport d'évaluation et la session suivante du GIEC élira le Président et le Bureau qui, si cela est décidé, le guideront au cours de ce cycle. Le programme de la GIEC 41 comprendra également des discussions sur l'avenir du GIEC et se penchera sur les enseignements tirés du RE5. Ces derniers pourraient être particulièrement utiles et mener à des travaux plus ciblés sur des aspects auparavant négligés de l'atténuation et de l'adaptation, qui pourraient inclure un examen du financement actuel de la recherche et du développement, et de la mauvaise adaptation. Bien que le GIEC ne mène pas de recherches, mais évalue plutôt la littérature publiée, le Groupe peut aussi sortir du processus d'élaboration du RE5 avec la détermination plus grande de s'employer de manière plus proactive à combler les lacunes encore flagrantes dans les connaissances de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique. Il faut également espérer que l'engagement croissant de nombreux pays en développement dans le processus du GIEC stimulera une meilleure prise de conscience des réalités du terrain parmi de nombreux membres de la communauté scientifique, notamment les théoriciens et les modélisateurs.

IL N'Y A PAS DE PLAN B PARCE QU'IL N'Y A PAS DE PLANÈTE B (BAN KI-MOON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES)

Les informations qui figurent dans le RSY du RE5 peuvent à certains égards ressembler à des « nouvelles désuètes » qui confirment « un peu plus » les conclusions du RE4. Cependant les travaux du GIEC ne font que commencer. Il est peu probable que le rythme des changements climatiques ne ralentisse; par conséquent, les incidences sur tous les systèmes et tous les lieux sont susceptibles d'augmenter. Les études et les observations vont continuer à se multiplier et il faut espérer que la couverture scientifique s'étendra aux domaines qui comptent des lacunes importantes, telles que les données sur l'Afrique et les petites îles. Dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation, de nouvelles technologies et approches devront être inventées et testées. Nous aurons besoin d'un organe tel que le GIEC pour continuer à évaluer et à communiquer dans un langage clair, en particulier aux décideurs, les causes, les conséquences et les interventions possibles en matière de changements climatiques de telle sorte que les décideurs s'approprient les conclusions et prennent de ce fait la responsabilité au moins implicite d'y répondre.

Selon une métaphore souvent répétée au cours du processus du RE5, les scientifiques sont les cartographes qui dessinent les courbes et les éventuelles pistes que les décideurs, les navigateurs, peuvent prendre, avec la notion des conséquences des différentes pistes et de l'incertitude qui leur est associée. Mais l'ère des explorations ne fait que commencer et des territoires inconnus ont déjà été parcourus. Il reste beaucoup à cartographier dans les années à venir. Il n'existe pas d'autre option car, ainsi que l'a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon: « Il n'y a pas de plan B parce qu'il n'y a pas de planète B ».

RÉUNIONS À VENIR

Réunion ministérielle pré-CdP en vue de la CdP-20 à la CCNUCC et de la CdP/RdP-10: Cette manifestation, organisée par le gouvernement vénézuélien, vise à revoir l'engagement de la société civile dans les négociations de la CCNUCC. **dates:** 4-7 novembre 2014 **lieu:** Caracas, Venezuela **contact:** Cesar Aponte Rivero, Coordonnateur général **email:** precop20@gmail.com **www:** <http://www.precopsocial.org/en>

Septième Symposium international sur les gaz à effet de serre autres que le CO2 (NCGG7): Le NCGG7 examinera les innovations dans les domaines scientifiques, technologiques et stratégiques pour le contrôle des émissions de GES autres que le CO2 et de précurseurs, tels que le méthane, l'oxyde nitreux, le fluorocarbure, le carbone noir, les aérosols et l'ozone troposphérique. **dates:** 5-7 novembre 2014 **lieu:** Amsterdam, Pays-Bas **contact:** Secrétariat du NCGG **téléphone:** +31-30-232-29-89 **fax:** +31-30-232-80-41 **email:** office@ncgg.info **www:** <http://www.ncgg.info/>

Conférence internationale sur l'adaptation au changement des peuples montagnards: Cette conférence devrait donner un aperçu des changements climatiques mondiaux pour les régions montagneuses. **dates:** 9-12 novembre 2014 **lieu:** Katmandou, Népal **contact:** ICIMOD **téléphone:** +977-1-5003222 **fax:** +977-1-5003299 **email:** adapthkh@icimod.org **www:** <http://www.icimod.org/adapthkh>

Académie 2014 des énergies renouvelables du REN21: Cette manifestation dressera un bilan des évolutions en matière d'énergies renouvelables au cours de la dernière décennie et examinera les manières de faire progresser la transition énergétique mondiale avec les énergies renouvelables. **dates:** 10-12 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat du REN21, PNUE **téléphone:** +33-1-44-37-14-50-90 **email:** secretariat@ren21.net **www:** <http://www.ren21.net/REN21Activities/REN21RenewablesAcademy2014>

Deuxième réunion du Comité préparatoire pour la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe des Nations Unies: La deuxième session du Comité préparatoire pour la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) devrait élaborer un projet de cadre sur la RRC pour l'après-2015. Outre les négociations sur ce document, des ateliers techniques se tiendront pour examiner: les indicateurs, le suivi et le processus d'examen du cadre pour l'après-2015; et l'intégration des risques de catastrophes dans la réglementation financière. **dates:** 17-18 novembre 2014 **lieu:** Genève, Suisse **contact:**

Elena Dokhlik, Secrétariat **téléphone:** +41-22-91-78861 **fax:** +41-22-73-39531 **email:** wcdrr2015@un.org **www:** <http://www.wcdrr.org/>

Semaine de l'énergie durable de la CEE: Cette semaine inclut: la réunion du Groupe d'experts sur l'efficacité énergétique; la réunion du Groupe d'experts sur les énergies renouvelables; et la 23^e session du Comité de l'énergie durable. **dates:** 17-21 novembre 2014 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Stefanie Held, Secrétaire du Comité de l'énergie durable **téléphone:** +41-22-917-2462 **fax:** +41-22-917-0038 **email:** stefanie.held@unece.org **www:** <http://www.unece.org/index.php?id=35137>

Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe 2015: La Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe sera accueillie par le Gouvernement du Japon et organisée par la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes; elle devrait accepter un cadre sur la RRC pour l'après-2015. **dates:** 14-18 mars 2015 **lieu:** Sendai, Japon **contact:** Elena Dokhlik, Secrétariat **téléphone:** +41-22-91-78861 **fax:** +41-22-73-39531 **email:** wcdrr2015@un.org **www:** <http://www.wcdrr.org/>

21^e réunion du Groupe de travail sur les données et scénarios en appui aux études d'impact climatique (GTEIC): La GTEIC 21 se réunira pour poursuivre ses travaux en vue de faciliter la diffusion et l'application des données et des scénarios liés aux changements climatiques. **dates:** 24-26 novembre 2014 **lieu:** Yokohama, Japon **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **fax:** +41-22-730-8025 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/activities/activities.shtml#tabs-4>

Troisième Rencontre continentale du Réseau interaméricain d'atténuation des effets des catastrophes naturelles: Cette rencontre portera sur le thème « Intégrer la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques dans le programme de développement ». **dates:** 25-26 novembre 2014 **lieu:** Washington, États-Unis **contact:** Pablo Gonzalez, Département du développement durable, Secrétariat de l'OEA **téléphone:** +1-202-370-4971 **fax:** +1-202-370-3560 **email:** pgonzalez@oas.org **www:** <http://www.rimd.org/actividad.php?id=615>

Deuxième Conférence internationale sur les énergies renouvelables pour les pays en développement (REDEC 2014): La conférence étudiera les solutions permettant d'économiser et de produire de l'énergie dans les pays en développement. **dates:** 26-27 novembre 2014 **lieu:** Beyrouth, Liban **contact:** Secrétariat REDEC **email:** redsecsecretary@redeconf.org **www:** <http://www.redeconf.org>

Conférence sur les changements climatiques de Lima: La 20^e session de la Conférence des Parties (CdP 20) à la CCNUCC et la 10^e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties (CdP/RdP) au Protocole de Kyoto se tiendront à Lima, au Pérou. La SBSTA 41, la SBI 41 et l'ADP 2.7 se réuniront également. **dates:** 1^{er}-12 décembre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/lima_dec_2014/meeting/8141.php

12^e Journées du développement et du climat: Les 12^e Journées du développement et du climat se tiendront en marge de la CdP 20 sur le thème « Zéro pauvreté. Zéro émissions. En une génération », qui met l'accent sur le besoin d'atténuation, d'adaptation et de renforcement de la résilience en matière de changements climatiques pour éliminer la pauvreté. **dates:**

6-7 décembre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Centre sur le climat de la Croix rouge et du Croissant rouge **téléphone:** +31-70-44-55-886 **fax:** +31-70-44-55-712 **email:** climatecentre@climatecentre.org **www:** <http://www.climatecentre.org/site/development-and-climate-days>

ADP de la CCNUCC: Le Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée dans le cadre de la CCNUCC se réunira pour poursuivre l'élaboration de l'accord de 2015. **dates:** 8-13 février 2015 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int/>

41^e session du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat: Cette session se réunira au premier semestre 2015 pour examiner, entre autres; les futures travaux du GIEC et les enseignements tirés du RE5. **dates:** 24-27 février 2015 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **fax:** +41-22-730-8025 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch>

Pour plus de réunions et de mises à jour, consulter le portail <http://climate-l.iisd.org/>

GLOSSAIRE

| | |
|--------|--|
| AFAUT | Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres |
| CdP | Conférence des Parties |
| CI | Conflit d'intérêts |
| CIA | Conseil interacadémique |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| CO2 | Dioxyde de carbone |
| CO2eq | Équivalent dioxyde de carbone |
| CSC | Captage et stockage du carbone |
| GES | Gaz à effet de serre |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| Gt | Gigatonne |
| GT | Groupe de travail |
| GTIn | Groupe de travail sur les inventaires nationaux de GES |
| GTF | Groupe de travail sur les futurs travaux du GIEC |
| OMM | Organisation météorologique mondiale |
| PDC | Piégeage du dioxyde de carbone |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'environnement |
| ppm | Parties par million |
| RCP | Profil représentatif d'évolution de concentration |
| RE4 | Quatrième rapport d'évaluation |
| RE5 | Cinquième rapport d'évaluation |
| RID | Résumé à l'intention des décideurs |
| RSY | Rapport de synthèse |
| UAT | Unité d'appui technique |